

**LE NOUVEAU MINISTRE DES AE, ABDELKADER MESSAHEL L'A INDIQUÉ :**  
**« Les questions de paix et de sécurité dans la région et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, priorités de la diplomatie algérienne »**

P. 4

**ALGÉRIE-INDONÉSIE**  
**L'Algérie condamne «vigoureusement» l'attaque terroriste dans un terminal de bus à Jakarta**

P. 24

**ALGÉRIE-PALESTINE**  
**Création de l'Association de fraternité algéro-palestinienne pour le raffermissement des liens de fraternité et de solidarité**

P. 24

**HABITAT** LE PREMIER MINISTRE, M.TEBBOUNE EST FORMEL

## « Paiement de 60 milliards de dinars au titre des redevances dues aux maîtres d'œuvre »

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi à Alger, que près de 60 milliards de dinars seraient payés au titres des redevances dues aux maîtres d'œuvre en charge des projets de réalisation de logements. M. Tebboune qui intervenait en marge de la cérémonie d'installation du nouveau ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa, a indiqué que «La Caisse nationale du logement (CNL) versera, cette semaine aux maîtres d'œuvre, 60 milliards de dinars. le dossier des redevances impayées dues à ces entreprises sera, ainsi, définitivement clos». Pour le Premier ministre, le dossier de financement ne constituera plus une entrave à l'avancement des projets de réalisation de logements, ce secteur étant inscrit au titre des priorités pour ce qui est des dépenses publiques.

P. 3



**«Le dossier de financement ne constituera plus une entrave à l'avancement des projets de réalisation de logements»**

**GOUVERNEMENT**

**Les nouveaux ministres prennent leurs fonctions**

P.p 4 à 6

**ÉDUCATION**

**Concours de recrutement de directeurs de CEM le 29 mai à Tizi-Ouzou**

P. 3

SELON LE PRÉSIDENT DU HCI, ABDALLAH GHOULAMALLAH :  
**«La notion de takaful en assurance n'est pas antinomique avec l'islam»**

P. 24

**SANTÉ**

**CANCER DU POU MON**

**Le dépistage précoce augmente le taux de survie**

P.p 12-13

**QUEST DU PAYS :**

**55** infractions pour recrutement sans passage par l'ANEM dans six wilayas

P. 3

**SPORTS**

AG ÉLECTIVE DU COA :  
**VICTOIRE AISÉE DE BERRAF**

P. 20

**MDN**

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Arrestation à Tamanrasset de trois (03) terroristes recherchés**

P. 3

## PREMIER MINISTÈRE : «M. Tebboune ne dispose d'aucun compte sur les réseaux sociaux»

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune ne dispose d'aucun compte sur les réseaux sociaux, a affirmé le Premier ministre, précisant que la création d'un compte pour le Premier ministre serait annoncée de manière officielle. M. Tebboune

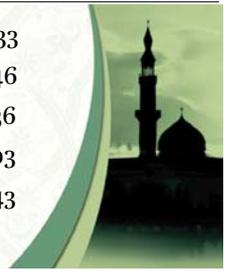
avait pris, jeudi, ses nouvelles fonctions, suite à sa nomination par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en qualité de Premier ministre en remplacement de M. Abdelmalek Sellal qui avait présenté sa démission.



## Horaires des prières

Dimanche 2 ramadhan 1438

Fajr	03:33
Dohr	12:46
Asr	16:36
Maghreb	20:03
Isha	21:43



## FI ESSAMIM

### Emission consacrée à la protection



L'émission radio animée chaque dimanche à travers les ondes de la chaîne 1 par des cadres de la Sûreté nationale "Fi Essamim", abordera cet après-midi de 16h à 17h, le rôle de la Sûreté nationale dans la protection des enfants et la prévention de la délinquance juvénile.

## ASSOCIATION SIDRA

### Opération de nettoyage demain à la Casbah

En collaboration avec LG Electronics Algérie, l'Association SIDRA, organise demain lundi 29 mai, une opération de nettoyage au niveau de la Casbah suivie d'un repas solidaire offerts pour la rupture du jeûne en faveur de quelques citoyens du quartier.

## KHENCHELA

### 200 km de pistes forestières à réaliser avant fin 2017

Deux cents (200) km de pistes forestières seront réalisées "avant fin 2017" à travers plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, a indiqué hier le conservateur des forêts Messaoud Hamidi. Lancée fin 2017, l'opération qui a nécessité la mobilisation de 17 millions DA affiche un taux d'avancement des travaux de 40% et concerne les espaces forestiers de Taouzanet, Tamza, El Hamma, El Hamma, Bouhmama et Lemsara, a précisé le même responsable.



Une autre opération similaire a été lancée en 2014 et clôturée fin 2016 permettant l'aménagement de 80 km sur 208 km initialement prévus, a indiqué M. Hamidi en soulignant que les 128 km restant n'ont pas été achevés en raison du gel qui a frappé l'opération.

## UGTA

### Lancement des marchés de solidarité

A l'instar de chaque Ramadhan, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), organise durant ce mois sacré, des marchés de solidarité à travers tout le territoire national. L'inauguration de cette opération, devenue traditionnelle, se fera à Alger, demain lundi à partir de 11h dans l'enceinte de la Centrale syndicale, Boulevard Aissat Idir, Place du 1er Mai.



## DEMAIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise demain lundi 29 mai, la 62e rencontre consacrée à l'enregistrement de témoignage de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale.

## MERCREDI AU THÉÂTRE DES SABLETTES

### Soirée artistique avec Nouredine Alane

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise mercredi 31 mai à partir de 22h45 au théâtre de la promenade des sables, une soirée artistique animée par Nouredine Alane.



## Météo



	Max	Min
Alger	28°	17°
Oran	24°	18°
Annaba	25°	16°
Béjaïa	27°	18°
Tamanrasset	36°	23°

## BASTION 23

### Exposition «Jardins d'Alger»

Le Centre des arts et de la culture, Bastion 23, abrite jusqu'au 29 septembre, une exposition intitulée «Jardins d'Alger» «Dje-nan Dzair».



## ALGER

### Une enveloppe de 30 millions de DA allouée pour la remise à niveau de 47 plages

Une enveloppe financière d'un montant de 30 millions de DA a été allouée à l'opération de la mise à niveau de 47 plages d'Alger dans le cadre de la saison estivale 2017, indique la direction des ressources en eau de la wilaya d'Alger. Cette enveloppe financière a été allouée pour la mise à niveau de 47 plages d'Alger ainsi que de 6 bassins de décantation (contenant des rejets industriels polluants) dans le but d'éliminer le maximum d'eau usée aboutissant à la mer, a indiqué à l'APS Kamel Boukercha, directeur par intérim, de la direction des ressources en eau de la wilaya d'Alger dans le cadre du programme de la saison estivale 2017. Un total de 14 communes seront concernées par les travaux au niveau des plages et il s'agit des communes de Zéralda, Staouali, Ain El Benian, Hammamet, Rais Hamidou, Bologhine, Bab El Oued, Hussein-Dey, Borj El Kiffan, Borj El Bahri, El Marsa, Ain Taya, Haraoua et Reghaia, a souligné M. Boukercha. Ces travaux de mise à niveau de 47 plages d'Alger consistent à la réhabilitation de 93 fosses septiques pour que les eaux usées n'aboutissent pas à la mer et le traitement des oueds dont l'embouchure aboutie en mer dans le but d'éliminer les eaux résiduaires, a expliqué le responsable.



## LES 22 ET 23 SEPTEMBRE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE D'ANNABA

### 9<sup>es</sup> Journées nationales de néphrologie



Le service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale du CHU Annaba, organise les 22 et 23 septembre à la faculté de médecine d'Annaba, les 9<sup>es</sup> Journées nationales de néphrologie. Le programme scientifique élaboré par le comité d'organisation abordera des aspects très variés des maladies rénales, les thèmes retenus sont : l'hypertension artérielle, la transplantation rénale, l'hémodialyse et dialyse Péritonéale (adulte et pédiatrique), les nouvelles techniques d'EER : hémofiltration et échanges plasmatiques.

## LA LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

### Hommage mardi à Hassan El Hassani

Les éditions ANEP, rendront hommage au grand comédien populaire Hassan El Hassani, lors d'une rencontre prévue mardi 30 mai à partir de 21h30 à la librairie Chaïb Dzaïr, sise 1 avenue Pasteur, Alger-Centre. La rencontre qui se déroulera en présence de sa famille sera animée par le comédien Abdelhamid Rabia.



## SOUK AHRAS

### 20 pièces pour l'animation des soirées ramadanesques

Un programme d'animation comprenant 22 pièces de théâtre et monologues est proposé au public par le théâtre régional Mustapha Kateb de Souk Ahras. Destinés exclusivement aux adultes, ces pièces à présenter à la cinémathèque en raison des travaux engagés dans le TRSA appartiennent à plusieurs troupes et compagnies d'Alger, Oran, Chelf, Sétif, Boumerdès et Constantine. Mis au point en coordination avec la direction de la culture, ce programme vise à donner de l'animation aux soirées ramadanesques et favoriser les contacts entre les troupes et comédiens.

M. TEBBOUNE CONFIRME :

## « Réduction des importations et préservation du pouvoir d'achat, priorités du nouveau ministre du Commerce »

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi à Alger lors de la cérémonie d'installation du nouveau ministre du Commerce Ahmed Saci, que la réduction des importations et la préservation du pouvoir d'achat du citoyen figuraient en tête des priorités du secteur.

« Votre mission consiste en la préservation de l'économie et de la production nationale par la réduction des importations des produits fabriqués localement (...), sans pour autant causer de pénurie sur le marché ou enfreindre les conventions et accords internationaux de l'Algérie », a indiqué M. Tebboune à l'adresse du nouveau ministre qui lui succède à la tête du ministère du Commerce.

« Le pays s'est engagé dans une politique de réduction des importations qui ont atteint un niveau insupportable, qui tourne autour des 60 milliards de dollars ces deux dernières années, et ce à travers l'introduction des licences d'importation, ce qui a permis de réduire ce chiffre à 46 milliards de dollars », a affirmé le Premier ministre, ajoutant que le secteur « s'emploie à réduire cette facture de 10 autres milliards de dollars cette année, notamment par la réduction des importations des produits accessoires d'environ 6 à 7 milliards de dollars ».

« Des mesures doivent être prises dans ce sens.

Nous n'importerons plus de produits accessoires pour ne pas avoir à nous endetter par la suite, ce qui serait inconcevable (...).

Nous avons des besoins financiers dans des secteurs importants et stratégiques », a poursuivi le Premier ministre ajoutant que l'Algérie comptait le plus grand nombre d'importateurs et de produits importés.

Dans ce contexte, le ministre a cité la facture d'importation des téléphones portables, laquelle a dépassé les 600 millions de dollars en 2016, précisant que ce créneau serait également concerné par les licences d'importation. Il a mis l'accent sur



l'impératif de revoir certains décrets relatifs aux licences d'importation pour une meilleure rentabilité de ce système.

Il s'agit du décret inhérent à la commission chargée de l'examen des demandes et du décret relatif à la commission d'octroi des licences.

Le Premier ministre considère que les membres de ces deux commissions étaient minimes comparés à la mission qui leur est assignée, appelant à revoir le nombre de leurs membres ainsi que leur représentation. La préservation du pouvoir d'achat et de la santé du citoyen est une priorité pour le nouveau ministre, selon M. Tebboune qui a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les opérations de contrôle des produits de large consommation pour protéger le citoyen pour ce qui est du rapport qualité/prix en plus de lutter contre la spéculation.

Le Premier ministre a félicité M. Saci pour sa nomination à la tête de ce secteur « sensible » qui exerce une influence sur l'économie nationale, lui adressant ses vœux de succès. M. Saci a, pour sa part, affirmé qu'il ne

ménagera aucun effort et qu'il mettra son expertise au service de la gestion du secteur tout en poursuivant les efforts visant à réduire les importations. « Nous nous emploierons à poursuivre les orientations du Gouvernement relatives à la politique du commerce extérieur en vue de protéger l'économie nationale », a-t-il dit. M. Ahmed Saci, nommé jeudi ministre du Commerce par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a occupé le poste de wali d'Adrar en 2010 et celui de Tlemcen en 2013. Natif de la wilaya de Naâma, le nouveau ministre du Commerce a occupé plusieurs postes dans différents daïras et wilayas du pays.

Il a été secrétaire général de la wilaya de Sétif, chef de daïra à Beni Abbas puis à Taghit (Bechar), avant d'être nommé chef de daïra à El Hassasena (Saida).

Il a également été secrétaire général de la wilaya de Tindouf puis de la wilaya de Saida.

Agé de 61 ans et père de quatre enfants, M. Saci est diplômé de l'École nationale de l'Administration (ENA).

## QUEST DU PAYS : 55 infractions pour recrutement sans passage par l'ANEM dans six wilayas



Pas moins de 55 procès-verbaux (PV) d'infraction ont été dressés durant le 1er trimestre de l'année en cours au niveau de six wilayas dans l'Ouest du pays contre des entreprises pour « recrutement contraire aux règles stipulant le passage par l'ANEM », a-t-on appris hier de l'inspecteur régional du travail.

Ainsi, 53 PV d'infraction ont été dressés dans les wilayas d'Oran, Tlemcen, Aïn Temouchent, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes, Mascara, contre des entreprises ayant recruté des employés sans passer par l'ANEM, a précisé à l'APS, Bendib Mohamed.

Cette pratique est contraire aux dispositifs de la loi 04-19 du 25 décembre 2004 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi qui exige aux employeurs et aux demandeurs de passer par l'agence pour les besoins d'emploi, a-t-il souligné.

La majorité de ces entreprises relèvent du secteur privé et principalement des services et les petits commerces, a indiqué le même responsable.

L'inspection régionale du travail de la région d'Oran a effectué, durant l'année 2016, près de 5.234 visites à des lieux de travail et a dressé près de 576 procès-verbaux d'infraction et plus 7.032 mises en demeure.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation à Tamanrasset de trois (03) terroristes recherchés (MDN)

Un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, hier à Silet, dans la wilaya de Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire), trois (03) terroristes recherchés et récupéré des armes ainsi qu'une importante quantité de munitions, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 27 mai 2017 à Silet, secteur opérationnel de Tamanrasset (6<sup>e</sup> RM), trois (03) terroristes recherchés et récupéré un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (01) fusil semi-automatique de type Simonov, quatre (04) chargeurs, ainsi qu'une importante quantité de munitions », précise la même source.

« Il s'agit des criminels A. Aïssa, S. Mahmoud et J. Boudjmaa », ajoute le MDN.

« Ces opérations menées par des unités de l'Armée nationale populaire au niveau de la bande frontalière, dénotent de la ferme détermination à préserver la sécurité de notre pays et la protection des frontières nationales », souligne le communiqué du MDN.

HABITAT :

## Païement de 60 milliards de dinars au titre des redevances dues aux maîtres d'œuvre

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi à Alger, que près de 60 milliards de dinars seraient payés au titres des redevances dues aux maîtres d'œuvre en charge des projets de réalisation de logements.

M. Tebboune qui intervenait en marge de la cérémonie d'installation du nouveau ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa, a indiqué que « La Caisse nationale du logement (CNL) versera, cette semaine aux maîtres d'œuvre, 60 milliards de



dinars. Le dossier des redevances impayées dues à ces entreprises sera, ainsi, définitivement clos ». Pour le Premier ministre, le dossier de financement ne constituera plus une

entrave à l'avancement des projets de réalisation de logements, ce secteur étant inscrit au titre des priorités pour ce qui est des dépenses publiques. La CNL avait débloqué,

il y a quelques jours, 74,60 milliards de dinars au profit des entrepreneurs et maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des projets de logement dans les formules « Location-vente » (AADL) et logements publics locatifs (LPL-social).

14,78 milliards de dinars avaient été débloqués au profit des maîtres d'œuvre chargés de la réalisation de logements AADL et 59,82 milliards de dinars au profit des maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des projets de logements LPL (social).

ÉDUCATION

## Concours de recrutement de directeurs de CEM le 29 mai à Tizi-Ouzou

Un concours de recrutement de directeurs d'établissements d'enseignement moyen (CEM) sera organisé le 29 mai prochain par la Direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé hier son chargé de communication.

« Un total de 66 postes ont été ouverts au niveau de la wilaya pour cette première session qui concernera les CEM », a indiqué M. Mohammed Tachabount, précisant que « 150 établissements scolaires des trois paliers de l'éducation ont fonctionné

sans proviseurs durant l'année scolaire 2016-2017 ». « Le nombre limité de candidats remplissant les conditions d'accès au concours de recrutement de directeurs d'écoles parmi les secrétaires généraux, les inspecteurs principaux et les professeurs principaux de l'éducation, ainsi que le faible taux de réussite aux épreuves sont à l'origine de ce déficit enregistré durant l'exercice écoulé », a-t-il souligné. Pour y remédier et augmenter le nombre de participants au concours, a expliqué M.

Tachabount, la Direction de l'éducation de Tizi-Ouzou a procédé à « l'allègement des conditions d'accès, en donnant, notamment, la chance à tous les secrétaires généraux cumulant trois (03) ans de service dans leur poste à la date de la tenue de l'examen au lieu de 07 auparavant ».

La même mesure a été appliquée aux professeurs principaux de l'enseignement moyen, qui sont appelés « à justifier de trois ans de service dans le poste ou d'une ancienneté générale de 10 ans pour

pouvoir postuler au poste de directeur de CEM », a-t-il encore noté.

Selon le responsable, ces mesures sont susceptibles de réduire le nombre de postes vacants à la tête des établissements scolaires et permettre une meilleure gestion du secteur, qui a connu une restructuration significative en cours de ces dernières années et une amélioration des conditions de scolarité des élèves ou de l'exercice des fonctions des travailleurs.

## Le nouveau ministre de la Communication, Djamel Kaouane, prend ses fonctions



Le nouveau ministre de la Communication, Djamel Kaouane a affirmé, vendredi à Alger, que la priorité de son secteur consistait en la mise en œuvre de la feuille de route dont les contours ont été tracés par le président de la République, précisant que «le secteur de la Communication doit s'adapter aux défis de l'ère du numérique».

«Nous avons comme priorité de renforcer la liberté d'expression, consacrée dans la Constitution», à travers «la mise en œuvre de la feuille de route dont les contours ont été définis par le président

de la République, dans son message du 22 octobre 2016 et les grandes lignes tracées dans son message du 3 mai 2017», a indiqué M. Kaouane lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec l'ex-ministre Hamid Grine, organisé au siège du ministère.

«Le secteur de la Communication doit s'adapter aux défis de l'ère du numérique, aux nouveaux moyens de communication et aux progrès technologiques du 21ème siècle», a indiqué le ministre, affirmant que cette responsabilité relevait essentiellement des «acteurs du secteur et de chaque responsable consciencieux au ministère».

«Notre mission est de préserver la dignité du journaliste et d'assurer les conditions de travail adéquates», a-t-il soutenu, présentant ses remerciements au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la confiance qu'il a placée en lui et pour la valorisation du travail qu'il avait accompli auparavant.

Le ministre sortant, Hamid Grine a remercié, pour sa part, le président Bouteflika, «pour la confiance qu'il a placée en ma personne durant ces trois dernières années», ainsi que les travailleurs du secteur, exprimant sa «joie» pour la nomination de Djamel Kaouane à la tête du ministère de la Communication.

Djamel Kaouane, nommé jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en tant que ministre de la Communication, occupait le poste de Président-directeur général de l'Entreprise nationale d'édition, communication et publicité (ANEP).

Né le 28 octobre 1960 à Alger, M. Kaouane a débuté sa carrière professionnelle en novembre 1984 en tant que journaliste au quotidien El-Moudjahid.

Entre 1987 et 1989, il a été journaliste à la Direction de l'Information de la Présidence de la République dans le cadre du service national avant de reprendre sa carrière au sein du journal El-Moudjahid, où il a été notamment rédacteur en chef entre 1999 et 2008.

De 2008 à mai 2015, M. Kaouane a été nommé directeur de publication du journal «Le Temps d'Algérie».

Marié et père de trois enfants, le nouveau ministre de la Communication est titulaire d'une licence en sciences politiques, spécialisée relations internationales.

## Le nouveau ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hazbellaoui, prend ses fonctions



Le nouveau ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, professeur Mokhtar Hazbellaoui, a pris, vendredi, ses nouvelles fonctions en remplacement de M. Abdelmalek Boudiaf.

Lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs, M. Hazbellaoui a indiqué qu'il poursuivrait les efforts visant à améliorer le service, exhortant les travailleurs et les cadres du secteur à œuvrer pour «réunir toutes les conditions favorisant l'avènement d'un nouveau système de santé répondant aux normes de

gouvernance modernes».

De son côté, M. Boudiaf a adressé ses vœux de succès au nouveau ministre.

Né le 21 septembre 1963 à Alger, le professeur Hazbellaoui occupait le poste de directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP) depuis 2016 et de chef de service ORL au Centre hospitalo-universitaire Lamine Debaghine (ex-Maillo) à Alger depuis 2017.

Auparavant, le professeur Hazbellaoui exerçait comme chef de service ORL au Centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, jusqu'en 2015. Il était également président du Conseil scientifique du CHU et de la faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.

## LE NOUVEAU MINISTRE DES AE, ABDELKADER MESSAHEL L'A INDIQUÉ :

### « Les questions de paix et de sécurité dans la région et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, priorités de la diplomatie algérienne »

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué vendredi à Alger que les questions de paix et de sécurité dans la région et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme seraient en tête des priorités de la diplomatie algérienne qui continuera à défendre l'Algérie et ses intérêts.

«Les priorités de la diplomatie algérienne seront la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et les questions de paix et de sécurité dans la région, des dossiers importants à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine, voire au niveau de grands ensembles régionaux arabes et européens», a précisé M. Messahel dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs avec son prédécesseur, Ramtane Lamamra.

«La défense de l'Algérie restera une priorité», a-t-il ajouté, soulignant que «parler au nom de l'Algérie dans les fora internationaux est à la fois un grand honneur et une responsabilité de taille».

Le ministre a adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il a une nouvelle fois placée en lui.

«J'adresse également mes remerciements à mon ami et collègue de 38 ans au ministère des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra», a ajouté M. Messahel, saluant les réalisations de M. Lamamra à la tête de ce ministère «dans une conjoncture marquée



par de nombreuses difficultés».

Le travail «se poursuivra sous l'égide du président de la République qui est le premier diplomate et avec le concours des cadres hautement compétents et chevronnés et de la nouvelle génération qui aura le privilège de prendre le flambeau pour s'acquitter de son devoir comme nous l'avons fait avant eux», a souligné M. Messahel. M. Lamamra a, pour sa part, exprimé sa gratitude au président de la République pour «la confiance» qu'il a placée en lui en le nommant ministre des Affaires étrangères et pour son soutien dans l'accomplissement de sa mission à la tête de ce département ministériel.

M. Lamamra a également salué l'ensemble des cadres du ministère exerçant au sein des structures de l'administration centrale ou les représentations diplomatiques et consulaires à travers le monde, ajoutant qu'il avait bénéficié «de la collaboration, de la coordination et de la conjugaison des efforts avec mon frère et collègue Abdelkader Messahel lors de l'accomplissement de cette mission».

A ce titre, M. Lamamra affirme qu'il avait bénéficié de la même relation personnelle avec M. Messahel au cours de son parcours professionnel, soit dans les divers postes ou au sein des fora internationaux, en vue de porter haut la voix de l'Algérie et de défendre ses

principes et intérêts.

M. Lamamra a également affirmé que l'avenir de la diplomatie algérienne sous la direction du président de la République «est entre de bonnes mains, en occurrence, le ministre Abdelkader Messahel qui vient juste d'être investi de cette mission qu'il est en mesure de remplir. Je lui souhaite ainsi que pour ensemble des collègues plein et franc succès».

M. Lamamra a, en outre, indiqué qu'il était issu de ce ministère et qu'il était l'un des cadres de l'Etat.

«Nous sommes, à l'instar de nos djounouds et de nos éléments des autres corps de sécurité qui se trouvent dans les diverses régions de notre vaste pays, toujours au service de l'Algérie», a-t-il souligné avant d'ajouter «nous avons une dette envers l'Algérie qui nous a formés et nous a offert de grandes opportunités, parmi lesquelles, l'honneur de représenter le peuple algérien dans les fora internationaux, faire entendre la voix de l'Algérie, une voix à la hauteur des sacrifices des valeureux chouhada, et des efforts de l'Algérie en faveur de la libération du continent africain, ainsi que ses positions audacieuses et de principe en faveur de toutes les causes justes. Face à la grandeur de la tâche, il n'est point de place aux sentiments personnelles ou conjoncturels».

## Le nouveau ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, prend ses fonctions

Le nouveau ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a pris, vendredi, ses nouvelles fonctions, suite à la nomination jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, des membres du nouveau gouvernement, conduit par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec Abdelmalek Boudiaf qui était en charge du secteur par intérim, en présence des cadres du secteur, M. Zaâlane a présenté ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il a placée en lui.

Le ministre a ajouté qu'il va œuvrer «avec tous les cadres à concrétiser les orientations du président de la République ainsi que le plan d'action du gouvernement dans les deux secteurs (tra-



gestion de ces deux secteurs en tant que ministre par intérim.

Né le 26 décembre 1964 à Souk Ahras, M. Zaâlane est diplômé de l'Ecole nationale de l'Administration (ENA, promotion 1987) et est également titulaire d'un magister en Administration et développement.

Le nouveau ministre des Travaux publics et des Transports a entamé sa carrière en 1990 comme cadre supérieur dans les collectivités locales jusqu'à 1999.

Il a exercé par la suite comme secrétaire général de la wilaya de Tébessa (1999 à 2004) et de Batna (2004 à 2006).

M. Zaâlane a exercé comme wali, successivement, d'Oum El Bouaghi (2006-2010), de Bechar (2010-2013) et d'Oran depuis 2013 jusqu'à sa nomination à ce poste de ministre.

vaux publics et transports) qui ont une grande importance au plan social et économique».

Le gouvernement parie sur les deux secteurs des transports et des travaux publics dans le contexte de la crise économique mondiale, a encore ajouté le ministre qui a remercié son prédécesseur pour la

## Le nouveau ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali prend ses fonctions

Le nouveau ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a pris vendredi à Alger ses nouvelles fonctions, suite à la nomination jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, des membres du nouveau gouvernement, conduit par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, M. Zemali a présenté ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il a placée en lui, affirmant sa détermination à «poursuivre le travail engagé par ses prédécesseurs à la tête du secteur» dans le cadre de la stabilité, de la



concertation, de la coordination et de la coopération avec les partenaires sociaux et économiques pour renforcer les acquis réalisés en matière de stabilité sociale.

Il a, en outre, mis l'accent sur «l'impératif de redoubler d'efforts et d'initiatives et d'encourager l'action collective, l'entraide et la cohésion» entre les différentes services et organes pour assurer une meilleure performance», soulignant «l'importance» que revêt son secteur et les prérogatives dont il est investi, lesquelles ont un impact direct sur les différentes franges sociales, en termes d'encadrement ju-

ridique des relations socio-professionnelles et d'encadrement du marché de l'emploi et de couverture sociale des travailleurs et ayants droit.

«En dépit du progrès enregistré dans le secteur, de nombreux défis restent à relever pour améliorer la performance des dispositifs de l'emploi et la maîtrise du marché du travail et renforcer le système de sécurité sociale», a-t-il ajouté.

Après avoir présenté ses remerciements à M. El Ghazi pour les efforts consentis durant son mandat à la tête du secteur, M. Zemali a indiqué qu'il s'agit là d'une grande responsabilité no-

tamment en cette conjoncture sensible que traverse le pays d'où la nécessaire conjugaison des efforts et de la coopération au service du pays pour répondre aux aspirations des citoyens».

M. El Ghazi a pour sa part présenté ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il avait placée en lui depuis 2013 avant de présenter ses félicitations au nouveau ministre.

Titulaire d'un diplôme en architecture (1987), M. Zemali avait occupé les postes de Directeur général de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) (2011-2017), et de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) (2006-2011), ainsi que le poste de Directeur régional à l'Agence nationale de l'amélioration et de Développement du Logement (AADL) pour la région Ouest (2005-2006).

## Le nouveau ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua prend ses fonctions

Le nouveau ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, a pris, vendredi à Alger, ses nouvelles fonctions, suite à la nomination jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, des membres du nouveau gouvernement, conduit par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère des relations avec le Parlement, avec M. Azedine Mihoubi qui était en charge du secteur par intérim.

A cette occasion, M. Khaoua a présenté ses remerciements au président de la République pour sa nomination, de nouveau, à ce poste,



s'engageant à œuvrer «à accomplir la mission dont il est investi pour asseoir les fondements de la démocratie, d'autant que nous devons nous adapter à l'amendement de la

Constitution par une série de lois».

«La nouvelle Constitution confère de nouvelles prérogatives à l'opposition...et il faut opérer des changements profonds dans les lois organiques qui doivent être conformes à la Constitution amendée, laquelle jette les fondements d'une véritable démocratie et confère davantage de droits à l'opposition».

Pour sa part, M. Mihoubi a félicité M. Khaoua pour sa nomination à ce poste qu'il avait déjà occupé, précisant que son expérience lui servirait dans ses missions à venir et son travail en tant que coordonnateur entre le Gouvernement et les deux chambres du parlement.

## La nouvelle ministre de la Solidarité nationale, Ghania Eddalia, prend ses fonctions

La nouvelle ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a pris, vendredi à Alger, ses nouvelles fonctions, en remplacement de Mme Mounia Meslem.

Lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs, Mme Eddalia a souligné l'importance du ministère de la solidarité nationale, qu'elle a qualifié de «sensible et stratégique», d'où l'importance d'un «travail sérieux» et de la conjugaison des efforts avec les différents cadres du secteur aux niveaux central et local.

Mme Eddalia a indiqué qu'elle poursuivrait les efforts consentis dans ce secteur en soutien à «la politique sociale de l'Etat», en vue de réaliser les objectifs du secteur.

La ministre a présenté ses remerciements au président de la République, qui lui a permis, pour la



seconde fois, d'occuper le poste de ministre.

De son côté, la ministre sortante, Mme Mounia Meslem a évoqué certaines réalisations et mesures prises au niveau du secteur, appelant les cadres du ministère à continuer à travailler pour la réalisation de davantage de projets.

Mme Ghania Eddalia, nommée jeudi ministre de la Solidarité nationale et de la Famille et de la Condition de la femme par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a occupé auparavant le poste de ministre des Relations avec le Parlement.

Née le 05 octobre 1963 à El-Afroun (Blida), elle est titulaire d'un magister en psychologie clinique à l'Université d'Alger et d'un diplôme d'études spécialisées en victimologie à l'université française de Dijon. Elle a occupé plusieurs postes dont celui de directrice centrale de la sécurité sociale de la wilaya de Blida. Elle est ensuite élue députée FLN au sein duquel elle milita depuis 1990.

Mme Ghania Eddalia avait occupé le poste de vice-présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN).

## Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique prend ses fonctions

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a pris vendredi à Alger ses nouvelles fonctions.

La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère avec Mohamed Mebarki, qui assurait les fonctions du ministre du secteur par intérim, indique un communiqué du ministère. Dans une déclaration lors de cette cérémonie, M. Hadjar a tenu à remercier le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour avoir renouvelé sa confiance en sa personne, rappelant que le secteur avait engagé «une multitude d'actions notamment en matière de formation pédagogique, dont nous allons poursuivre l'effort déjà consenti».

Pour ce qui de la prochaine rentrée universitaire, M. Hadjar a déclaré que son ministère «s'attèle à mieux préparer les conditions d'inscription de futurs nouveaux bacheliers ainsi que les autres actions que nous avons engagées dans ce sens».



## Le nouveau ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, prend ses fonctions



Le nouveau ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a pris, vendredi à Alger, ses nouvelles fonctions, suite à la nomination jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, des membres du nouveau gouvernement, conduit par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune. En marge de la cérémonie de passation de pouvoirs, M. Bouazgui a in-

diqué à la presse que le secteur de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche «est un secteur important», étant une alternative sur laquelle mise le Gouvernement pour développer l'économie nationale». Le nouveau ministre a présenté ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il a placée en lui, exprimant par là même son vœu de s'acquitter de cette responsabilité «dans de bonnes conditions», étant donné que le secteur «constitue le cœur du développement».

Pour sa part, M. Abdesslam Chelghoum a exprimé ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il a placée en lui pour être à la tête de ce secteur pendant une année, affirmant que M. Bouazgui, «connu pour sa clairvoyance et sa grande expérience, apportera un plus au secteur sur lequel le Gouvernement mise pour diversifier l'économie nationale qui passe par une conjoncture difficile». M. Bouazgui a occupé le poste de wali à Bordj Bouarerdj (1995), à Khenchela (2001-2005), à Batna (2010), Tizi Ouzou (2010-2015) et Blida (2015-2017).

## Messaoud Benagoun prend ses fonctions à la tête du ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Le nouveau ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Messaoud Benagoun, a pris, vendredi à Alger, ses nouvelles fonctions en remplacement de Abdelwahab Nouri.

Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, le nouveau ministre a exhorté les cadres du secteur et l'ensemble des acteurs sur le terrain à «conjuguer leurs efforts pour promouvoir le tourisme en Algérie, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans ce secteur». M. Benagoun a estimé que le secteur du tourisme revêtait «une grande importance dans la réalisation du développement économique dans le contexte de recul des prix du pétrole à l'échelle internationale», soulignant que «des atouts culturels et intellectuels de l'Algérie permettent d'en faire une destination touristique par excellence dans la rive sud de la Méditerranée».

Le nouveau ministre n'a pas manqué, à cette occasion, de saluer «les efforts consentis par son prédécesseur et les grands chantiers qu'il a lancés pour promouvoir le tourisme en Algérie».

L'ancien ministre du secteur a, pour sa part, rappelé «les réalisations enregistrées dans le secteur pour faire du tourisme une alternative économique suite à l'effondrement des prix des hydrocarbures sur le marché mondial».



## Le nouveau ministre de l'industrie et des mines, Mahjoub Bedda, prend ses fonctions

Le nouveau ministre de l'industrie et des mines, Mahjoub Bedda a pris vendredi à Alger, ses nouvelles fonctions, en remplacement de M. Abdesslam Bouchouareb lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère.

Le nouveau ministre a exprimé sa reconnaissance au président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour la confiance placée en sa personne, exprimant sa volonté de poursuivre le travail initié par son prédécesseur, Abdesslam Bouchouareb.

«Le secteur de l'industrie dans notre pays enregistre, depuis six ans, une importante dynamique et une grande relance, à travers le lancement de plusieurs projets d'investissement. Je veillerai à assurer

la poursuite des efforts consentis par M. Bouchouareb», a-t-il affirmé. Le ministre sortant, M. Bouchouareb a exprimé sa reconnaissance au président de la République pour la confiance dont il a été investi, et souhaité «beaucoup de succès» au nouveau ministre dans l'accomplissement de ses missions.

M. Bouchouareb a également remercié les cadres du ministère pour leurs contributions, ces trois dernières années, dans la mise en œuvre du programme du

président de la République, les appelant à continuer sur la même lancée. M. Mahjoub Bedda a occupé plusieurs postes de responsabilité dont le dernier était celui de président de la Commission des finances et du budget à



l'Assemblée populaire nationale (APN).

## Youcef Cherfa prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

Le nouveau ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa, a pris, vendredi à Alger, ses nouvelles fonctions en remplacement de Abdelmadjid Tebboune, nommé Premier ministre par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, M. Tebboune a précisé que «Monsieur Cherfa a gagné la confiance du président de la République grâce au travail qu'il a accompli dans la wilaya de Annaba qui a connu un saut qualitatif depuis son arrivée», mettant en avant l'accélération «notable» de la cadence de distribution de logements et l'éradication des bidonvilles dans cette wilaya et l'apparition des premiers contours de la nouvelle ville de Draâ Errich.

Le Premier ministre a réaffirmé son engagement en faveur de la réalisation du programme du président de la République dans le secteur de l'Habitat, soulignant que «les projets se poursuivront au même rythme, toutes formules confondues».

M. Tebboune a assuré que le dossier des souscripteurs AADL de

2001 et 2002 «sera clos en 2017 à travers l'ensemble du territoire national», annonçant la distribution progressive, à partir de cette année, des logements AADL aux souscripteurs de 2013.

Le Premier ministre a fait part de son «soutien total» aux efforts consentis dans le secteur, notamment par la mise à disposition des financements nécessaires aux projets, insistant sur le fait que le secteur «ne connaîtra plus aucun problème de financement à l'avenir».

La Caisse nationale du logement (CNL) versera, la semaine prochaine, près de 60 milliards de dinars aux maîtres d'œuvre en charge des projets de logements, a-t-il dit, précisant que «le dossier des redevances impayées sera, ainsi, définitivement clos».

M. Cherfa a, pour sa part, adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il a placée en lui, soulignant sa détermination à «mettre pleinement en œuvre le programme du secteur».

«Nous poursuivrons la mission avec le même dynamisme, d'autant que le problème de finan-



cement ne se posera plus», a-t-il soutenu, se disant «convaincu de la capacité du secteur à atteindre les objectifs fixés».

M. Cherfa qui a été nommé jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, occupait depuis 2015 le poste de wali d'Annaba, après avoir occupé celui de wali de Laghouat en 2010.

Né en 1954 à Batna, M. Cherfa a également occupé plusieurs postes, dont celui de secrétaire général des wilayas de Souk Ahras et de Batna.

## Le nouveau ministre de l'Energie Mustapha Guitouni prend ses fonctions

Le nouveau ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a pris hier ses nouvelles fonctions en remplacement de M. Noureddine Boutarfa, suite à la nomination jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, des membres du nouveau gouvernement conduit par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère de l'Energie en présence des cadres du secteur et de directeurs de différentes entreprises et établissements relevant du ministère.

A cette occasion, M. Guitouni a adressé ses remerciements au président Bouteflika pour la confiance qu'il a placée en sa personne, affirmant qu'il ne ménagera aucun effort «pour être à la hauteur de cette confiance».

Il a également rendu un vibrant hommage à M. Boutarfa qui a réalisé, a-t-il affirmé, «un travail exceptionnel avec beaucoup d'abnégation et a répondu avec dévouement à ses missions au sein de ce secteur structurant de l'économie algérienne».

Par ailleurs, le nouveau ministre a estimé qu'en dépit de la baisse des prix du pétrole, le secteur de l'énergie doit continuer de jouer un rôle majeur «afin de soutenir l'ambitieux programme de modernisation et d'industrialisation du pays» qui s'inscrit dans le cadre du programme du président Bouteflika.

A cet effet, a-t-il poursuivi, «nous avons de nombreux défis à relever, aussi bien dans l'amont que dans l'aval pétrolier».

Il est important, a-t-il poursuivi, «que nous répondions à la

demande énergétique croissante dans l'ensemble du territoire national».

Selon M. Guitouni, «nous ne ménagerons aucun effort pour répondre à cette demande car nous sommes parfaitement conscients que l'énergie électrique contribue au développement économique et social de notre pays». «Dans le souci de valoriser toutes nos ressources énergétiques, le président de la République a placé les énergies renouvelables au rang de priorité nationale.

A cet effet, notre mobilisation pour la promotion des énergies renouvelables doit être un impératif dans notre démarche de développement commune que nous allons entreprendre avec le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables en

## Le nouveau ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, prend ses fonctions



Le nouveau ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a pris, vendredi à Alger, ses nouvelles fonctions en remplacement de M. Hadji Baba Ammi, suite à la nomination jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, des membres du nouveau gouvernement, conduit par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère des Finances en présence du ministre délégué sortant chargé de l'assomisme numérique, Mouataz Boudiaf, de cadres du secteur et de directeurs de

banques et de différentes institutions financières. A cette occasion, M. Raouia a adressé ses remerciements au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la confiance qu'il a placée en sa personne, affirmant qu'il «ne ménagera aucun effort pour la mise en œuvre du programme du président». «Beaucoup de tâches complexes devraient être accomplies avec plus d'efficacité, à l'instar du programme de règlement budgétaire tracé par le Gouvernement au titre de la Loi de finances 2017», a-t-il indiqué exprimant son souhait que «le travail qui sera accompli soit à la hauteur des attentes» et appelant les cadres du secteur à «consentir davantage d'efforts au service du pays». A une question sur l'augmentation des recettes de la fiscalité ordinaire, le ministre a indiqué que la feuille de route y afférente «est prévue par le programme économique en vigueur». «Nous devons poursuivre le développement de la fiscalité ordinaire sans que cela ne pèse sur le citoyen».

M. Raouia a exprimé ses remerciements au ministre sortant, M. Baba Ammi, et au ministre délégué sortant, M. Boudiaf pour le «grand travail qu'ils ont accompli». Pour sa part, M. Baba Ammi a félicité le nouveau ministre qui «était à la tête d'une Direction considérée comme un pilier du ministère des Finances, à savoir la Direction générale des impôts (DGI)», appelant les cadres du ministère à aider son successeur dans l'accomplissement de sa mission et la poursuite du travail entamé au cours des dernières années dans le cadre de la modernisation du secteur. M. Baba Ammi a insisté sur l'importance du travail entamé au titre du nouveau modèle de croissance économique, notamment sa première étape 2017-2019, qui permettra, a-t-il dit, à notre pays d'asseoir la base favorisant le passage vers une économie développée à l'horizon 2035». M. Abderrahmane Raouia, qui a été nommé jeudi ministre des Finances par le président de la République, est né le 7 novembre 1960 à Mostaganem. Il est diplômé en sciences juridiques de l'Université d'Alger et également titulaire d'un diplôme de l'Ecole nationale des impôts de Clermont-Ferrand (France). En fonction depuis 1985 dans le secteur financier, M. Raouia a entamé sa carrière au ministère des Finances successivement comme Administrateur à la Direction des Etudes et de la Législation fiscale (1985-1987), Chef de bureau des Conventions fiscales internationales (1990-1993), Sous-directeur des conventions fiscales internationales (1993-2000) et Directeur de la Législation fiscale (2000-2003). Sur le plan international, M. Raouia a été Expert du Fonds monétaire international (FMI) en République démocratique du Congo de 2003 à 2005. A. par la suite, été désigné comme Chargé d'études et de synthèse au Cabinet du ministre des Finances de 2005 à 2006, puis Directeur général des Impôts depuis juin 2006 jusqu'à sa nomination, jeudi, à la tête du ministère des Finances. M. Raouia est marié et père de deux enfants.



(2000-2005). Le nouveau ministre avait exercé comme directeur général de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) de 2006 à 2009, puis comme P-dg de Sonelgaz de juin 2016 jusqu'à sa nomination, jeudi, dans son nouveau poste de ministre.

## PÉTROLE: Elargissement des prérogatives du comité de suivi de l'accord de Vienne

Le comité ministériel de suivi de l'accord de Vienne sur la production de pétrole dispose désormais de prérogatives plus élargies lui permettant de faire des propositions aux pays signataires, selon les développements du marché mondial, a indiqué le ministre russe de l'Énergie Alexander Novak.

"Après avoir conclu l'accord (ndlr, accord du 25 mai à Vienne) nous avons attribué des prérogatives supplémentaires au comité ministériel de suivi de l'accord.

Ce comité qui ne s'occupait auparavant que du contrôle de l'application de l'accord, peut désormais formuler des propositions sur les actions à prendre face à d'éventuels changements dans le marché mondial du pétrole", a expliqué Alexander Novak à la presse.

Le 25 mai à Vienne, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de pays producteurs non membres de l'Opep emmenés par la Russie avaient décidé de prolonger de neuf mois jusqu'à fin mars 2018 l'accord de réduction de la production entré en vigueur au début de l'année.

Ainsi, le comité ministériel de suivi de l'accord de Vienne aura à "se réunir tous les deux mois et formulera ses proposi-

tions, à la lumière des développements de la situation du marché mondial. Les ministres se pencheront ensuite sur l'examen de ces propositions en vue de l'adoption d'une position commune", a détaillé le ministre russe.

Selon Alexander Novak, "C'est la situation du marché qui déterminera les actions futures à prendre.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire si nous allons à l'avenir prolonger ou pas cet accord (ndlr, de Vienne) Mais, nous allons toujours disposer de l'opportunité d'agir, en créant ce mécanisme d'entente entre pays de l'Opep et Non Opep". Le 18 mai dernier à Moscou, les ministres de l'Énergie russe et algérien avaient souligné lors de



leurs entretiens, "la nécessité de mettre en place une commission d'experts qui sera chargée de suivre les développements du marché mondial de pétrole afin

de faciliter la prise de décisions idoines". La prochaine réunion ministérielle entre délégués de l'Opep et non-Opep est prévue le 30 novembre.

## CLIMAT: Pas d'accord au G7 avec les Etats-Unis



Les dirigeants du G7 ont reconnu hier leur incapacité à trouver un terrain d'entente avec les Etats-Unis sur la lutte contre le réchauffement climatique, et en prendront acte dans leur déclaration finale, a indiqué la présidence française.

«Les Etats-Unis sont en train de réévaluer leur politique en matière de climat, les six autres pays du G7 réaffirmeront leur engagement (en faveur de l'ac-

cord de Paris) en prenant acte» de cette position américaine, a affirmé un représentant de la délégation française au G7.

Des sources européennes ont également confirmé que le communiqué final acterait l'absence de position commune entre les Etats-Unis et les six autres membres du G7.

Le climat et le commerce international constituent les deux grands points de diver-

gence entre les Etats-Unis et ses partenaires du G7 (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Canada, Italie, Japon), réunis depuis vendredi à Taormina, en Sicile.

Le président américain Donald Trump, qui avait averti avant le G7 qu'il ne déterminerait sa position qu'après ce sommet, n'a pas varié dans sa position, malgré les plaidoyers des six autres dirigeants en faveur de l'accord de Paris, selon la même source.

L'Elysée se refuse à parler d'«échec», même s'il reconnaît que «ce n'est pas une formulation idéale».

L'accord de Paris, conclu en novembre 2015, vise à contenir le réchauffement climatique «bien en dessous de 2 C par rapport aux niveaux préindustriels», et a constitué un succès diplomatique historique.

Les Etats-Unis réfléchissent à sortir de certains domaines de l'accord de Paris et à réviser à la baisse leur niveau d'engagement, selon la source française.

Sur l'autre question épineuse du G7, le commerce, les Français espèrent que le communiqué final fera une référence explicite au système multilatéral et à l'OMC (Organisation mondiale du commerce).

Donald Trump, qui prône un certain nationalisme économique pour favoriser le «made in America», a décidé fin avril le «réexamen» de tous les accords commerciaux signés par les Etats-Unis, dont celui de l'OMC, afin de lutter contre les «violations et abus» qu'ils entraînent selon lui.

Un rapport sur le bilan de ces accords sera rendu d'ici fin octobre.

Depuis son arrivée au pouvoir, l'administration Trump a critiqué le système de règlement des conflits de l'OMC, son outil clé pour éviter des guerres commerciales, et aurait même, selon la presse américaine, envisagé d'ignorer purement et simplement ses décisions, menaçant de facto la fonction même de l'OMC.

## AGRICULTURE Les cours américains du coton poursuivent leur rechute



Les cours américains de coton ont continué leur chute cette semaine après avoir connu une flambée très ponctuelle au milieu du mois.

C'est la deuxième semaine consécutive que les prix baissent, le marché cherchant à retrouver un point d'équilibre après un bond largement dû à des considérations techniques.

Sur le plan des éléments concrets du marché, les exportations continuent d'être positives pour le marché, comme depuis le début de l'année.

Parmi les éléments moins engageants, les stocks, notamment chinois, restent élevés et la récolte à venir s'annonce abondante.

Les analystes signalent que les cours s'approchent d'un niveau plancher qui, s'il devait être enfoncé, pourrait pousser de nombreux investisseurs spéculatifs à se retirer du marché, accentuant encore la baisse.

La livre de coton pour livraison en juillet, contrat le plus actif sur l'Intercontinental Exchange (ICE), a terminé vendredi à 77,09 cents, contre 79,45 cents en fin de semaine précédente (-2,97%).

L'indice Cotlook A, moyenne quotidienne des cinq prix du coton les plus faibles sur le marché physique dans les ports d'Orient, s'affichait à 87,25 dollars les 100 livres jeudi, contre 89,65 dollars une semaine plus tôt (-2,75%).

## CHINE Les entreprises chinoises enregistrent une forte croissance des bénéfices de janvier à avril



Les grandes entreprises industrielles chinoises ont connu une croissance à deux chiffres de leurs bénéfices au cours des quatre premiers mois de l'année, a déclaré samedi le Bureau d'Etat des statistiques (BES).

Ces entreprises ont rapporté une croissance des bénéfices de 24,4% en base annuelle sur la période janvier-avril, a noté le BES dans un communiqué repris par l'agence Chine-Nouvelle.

Sur le seul mois d'avril, les bénéfices des ces grandes entreprises industrielles ont progressé de 14% sur un an, a précisé le BES.

APS

## CHANGES L'euro baisse un peu face au dollar

L'euro reculait un peu vendredi face à un dollar reprenant quelques couleurs grâce à des prises de bénéfices des investisseurs encouragées par des indicateurs américains rassurants.

Vers 21H00 GMT, l'euro valait 1,1177 dollar, contre 1,1208 dollar jeudi vers la même heure.

La monnaie européenne baissait également face à la monnaie nipponne, à 124,42 yens pour un euro contre 125,36 yens jeudi soir.

Le billet vert aussi perdait du terrain face à la devise japonaise, à 111,32 yens pour un dollar contre 111,85 yens la veille.

Par ailleurs, vers 21H00 GMT, la livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 87,27 pence pour un euro et face au billet vert, à 1,2808 dollar pour une livre.

La livre a ponctuellement atteint vendredi son plus bas niveau en deux mois face

à l'euro et un mois face au dollar.

La monnaie suisse montait un peu face à l'euro, à 1,0894 franc pour un euro, mais baissait légèrement face au dollar, à 0,9747 franc pour un dollar.

La devise chinoise a de nouveau terminé en forte hausse face au billet vert, à 6,8555 yuans pour un dollar à 15H30 GMT - son niveau le plus élevé en fin d'échanges en trois mois et demi - contre 6,8685 yuans



jeudi à la même heure. L'once d'or a fini à 1.265,05 dollars au fixing du soir, contre 1256,95 dollars jeudi.

## ORAN : Quelque 400 familles relogées au nouveau pôle urbain d'Oued Tlelat

Quelque 400 familles résidant à Haï Sanawbar (ex-Planteurs) d'Oran, ont été relogées, jeudi, dans des habitations décentes au niveau du nouveau pôle urbain d'Oued Tlelat.

L'opération, supervisée par le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, s'est déroulée dans de bonnes conditions au vu des moyens humains et matériels mobilisés pour la circonstance.

Il s'agit de la 6ème étape d'une vaste opération de relogement qui se poursuivra tout le long de l'année et devra toucher 2.000 familles de ce quartier vétuste de la capitale de l'Ouest du pays.

La première étape a été lancée le 22 février dernier, rappelle-t-on. Les services de la wilaya indiquent qu'une autre opération de relogement est programmée après le mois du ramadhan.

## Lancement de la liaison maritime Oran- Aïn El Turck le 5 juillet

La liaison maritime Oran-Aïn El Turck sera lancée le 5 juillet prochain, a annoncé le directeur régional de l'ouest de l'Entreprise de transport maritime «Algérie Ferries», précisant à l'APS que les travaux de réalisation de la station maritime de Cap Falcon ont atteint un taux d'avancement de l'ordre de 80%.

Le port d'Oran dispose déjà de l'infrastructure requise, en l'occurrence le quai «Beni Saf», qui a fait l'objet de travaux d'aménagement dans le cadre de ce projet. La réalisation d'une station maritime au niveau de Cap Falcon a été nécessaire pour la mise en service de cette liaison maritime, a rappelé Latrache Banameur, ajoutant que les 20% des travaux restants seront finalisés dans un délai de 20 jours.

Les travaux ont porté sur la réalisation d'un quai d'accostage, à hauteur de la plage «Les Dunes», à mi-chemin du village Cap Falcon, dans la commune d'Aïn El Turck, qui sera, par ailleurs, doté d'une bâtisse incluant toutes les commodités : un abri, des sanitaires et une buvette notamment.

Par ailleurs, deux bateaux de 300 places chacun assureront la navette entre le port d'Oran et la nouvelle station maritime de Cap Falcon. Le programme des départs n'a pas encore été fixé par le service commercial d'Algérie Ferries. «Le prix du billet n'a pas encore été fixé. Il avoisinera les 150 dinars», a affirmé M. Latrache, ajoutant que les voyageurs auront à leur disposition des bus qui assureront la navette entre le site d'embarquement et le centre-ville d'Aïn El Turck.

L'exploitation de cette ligne maritime, inscrite dans le cadre de la promotion du secteur du tourisme, permettra de désengorger la circulation automobile sur ce réseau routier de la corniche oranaise, extrêmement saturé durant la saison estivale.

APS

## TIZI OUZOU : 8 nouveaux établissements touristiques à réceptionner en 2017

Huit (08) nouveaux établissements touristiques seront réceptionnés dans la wilaya de Tizi Ouzou avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris jeudi du directeur du tourisme et de l'artisanat.

S'exprimant en marge de l'ouverture officielle de la saison estivale qui a eu lieu au niveau de la plage Tassalast à Tizirt, Rachid Gheddouchi a déclaré à la presse que 28 projets touristiques sont actuellement en cours de réalisation au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, dont deux (un parc aquatique et un complexe touristique) ouvriront leurs portes pendant la saison estivale en cours.

Une fois finalisées, ces structures contribueront au renforcement de la capacité d'accueil qui demeure insuffisante vu le nombre d'estivants qui fréquentent les plages de la wilaya ou ceux qui visitent la région dans le cadre des différentes fêtes artisanales organisées pendant l'été, a-t-il affirmé.

Le nombre total de lits mobilisés pour cette saison est estimé à 10 000 dont 6880 disponibles au niveau des établissements touristiques et 3000 mis à profit dans le cadre de la formule logement chez l'habitant, a-t-il souligné.

Il a rappelé que le nombre d'estivants enregistrés au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou durant la saison écoulée a atteint les 12 millions dont 2900 touristes étrangers parmi lesquels 2500 ont été hébergés au niveau des hôtels balnéaires des Tizirt et Azeffoun.

La direction du tourisme et de l'artisanat ambitionne de maintenir cette performance grâce aux moyens humains et matériel déployés pour assurer le bon accueil des estivants au niveau des huit plages (08) plage autorisées de la wilaya, a-t-il ajouté.



M. Gheddouchi a parlé également d'un projet d'aménagement de huit (08) nouvelles plages au niveau des deux villes côtières de Tizirt et d'Azeffoun, pour lesquelles les études ont été achevées.

Par ailleurs, 246 dossiers d'investissement touristique ont été introduits auprès de la wilaya, dont 28 sont actuellement en cours, 97 sont en attente d'obtention d'un permis de construire et 122 ont introduit une demande d'assiette foncière pour l'implantation de leurs projets, a-t-il indiqué. Une opération de réhabilitation de six hôtels de la wilaya, à savoir Lalla Kheidja, le Belloua, le Bracelet d'argent, Tala Guiléf, Amraoua et Tamgout a été entamée et leur remise en service est prévue pour la saison prochaine, a-t-il assuré.

Pour l'hôtel de Tala Guiléf fermé depuis les années 1990, une entreprise étrangère a été retenue et le lancement du chantier interviendra au courant du mois de Ramadhan, a-t-il fait savoir. Ayant donné le coup d'envoi officiel de la saison estivale, le wali de Tizi Ouzou, a lancé un appel aux professionnels du secteur pour développer leurs activités et offrir à l'Algérien les conditions nécessaires pour passer des vacances agréables et pour que l'Algérien soit la destination privilégiée de ses citoyens. Il a rappelé que la wilaya de Tizi Ouzou avec ses atouts touristiques, son attractivité et sa richesse naturelle constitue un pôle propice pour le développement de tourisme qu'il soit balnéaire, culturel et climatique.

## AÏN DEFLA LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES TRÈS CLÉMENTS DURANT RAMADHAN « Les bourses faibles et moyennes peuvent se régaler »

Salim Ben

Un grand soulagement pour l'ensemble des foyers de la wilaya d'Aïn Defla et environs, puisque les prix des fruits et légumes sur les marchés sont très abordables durant ce mois sacré du Ramadhan qui affichent des prix très cléments, notamment dans les marchés de Khemis Miliana, Djelida, El Amra, sidi Lakhdar, Bourached, Aïn Sultane et Tecta. Une baisse générale qui fait la joie des bourses faibles et moyennes durant ces jours bénis du mois du Carême, et cela est dû, aux baisses des prix dans les principaux marchés de gros de Boufarik dans la wilaya de Blida et Hettatba dans



la wilaya de Tipaza, confirment plusieurs sources. Le mouvement de baisse avait touché la pomme de terre, bien avant le Ramadhan dont les prix sont fixés à 30 dinars le kilo, la tomate a chuté

sur les 35 dinars le kilo, la courgette a 30DA, l'oignon et les carottes à 35DA, les betteraves à 40DA, la salade a 30DA. Pour les fruits également, la baisse était sensible, les pêches à 100DA, l'abricot

a 120DA, les dattes à 350DA, la banane à 300DA, mais les pastèques et les melons restaient relativement chers avec 55DA et 100DA le kilo.

Selon des habitués des marchés, cette baisse des prix n'est pas exceptionnelle, puisque la demande baisse durant le Ramadhan et l'abondance de certains produits en pleine saison, et cela, a plongé les prix dans cette baisse clémente pour la majorité des foyers. Par ailleurs les prix des fruits et légumes au chef lieu de la wilaya d'Aïn Defla restent infernales, malgré la baisse signalés dans les autres marchés, selon les habitants de cette ville, qui font leur courses dans les marchés de Khemis Miliana et Bourached, faute d'absence de contrôle des prix.

## KHENCHELA La CNMA présente ses produits aux investisseurs

L'importance des assurances dans l'accompagnement de l'investisseur a constitué jeudi le thème d'une journée de sensibilisation animée à la maison de l'agriculteur de la commune d'El Hamma (Khenchela) par des cadres de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA).

L'objectif de la rencontre est de présenter aux porteurs de projets économiques en agriculture mais aussi en tourisme, industrie et bâtiment les possibilités d'accompagnement proposées par la CNMA, a indiqué le président du conseil d'admini-

stration CRMA-Khenchela, Mokhtar Bouziane.

Le même cadre a indiqué que la journée a été initiée par la CNMA avec le concours de l'Union nationale des jeunes investisseurs, l'Organisation nationale pour le développement de l'agriculture et le Forum algérien des droits de l'homme et de l'environnement.

Le vice-directeur de l'assurance des risques industriels et catastrophes naturelles à la CNMA, Kheireddine Debih, a exposé les avantages offerts par la Caisse aux

opérateurs économiques pour assurer leurs marchandises, véhicules et infrastructures et bénéficier d'indemnisation pouvant couvrir jusqu'à 100% de la valeur de la chose assurée.

Mme Nadia Boudraâ, directrice des études d'assurance du transport maritime de marchandises et risques divers, a souligné que l'assurance marchandise couvre le produit assuré durant tout le trajet de son transport en mer, par voie aérienne et par voie terrestre jusqu'à son arrivée à destination.

## RELIGION

## Mohamed Aissa appelle la société à s'éloigner de toute forme de violence et à bannir le discours de la haine

**Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a appelé, vendredi à Médéa, la société à s'éloigner de toute forme de violence et bannir le discours de la haine de l'autre, afin de se prémunir contre toute dérive dangereuse susceptible de provoquer des divisions au sein de la nation.**



S'exprimant en marge de l'inauguration de la mosquée El-Ihsane, sise au nouveau pôle urbain de Médéa, le ministre a affirmé que la violence et la haine est le plus grand mal qui range les sociétés actuelles et à l'origine des guerres et conflits meurtriers qui endeuillent de nombreuses sociétés à travers le monde, relevant que les musulmans sont appelés, aujourd'hui, plus que jamais, à rejeter les appels à

la violence et au sectarisme.

La diversité dans les idées et les opinions religieuses ne doit pas être un facteur de division, servir de prétexte pour l'exclusion de l'autre ou à justifier des comportements et des agissements contraires aux préceptes de l'Islam, comme elle ne doit pas sortir du cadre de l'ijtihad et l'interprétation, a-t-il ajouté, soulignant que la tolérance et l'acceptation de l'autre doit être la règle, car,

nul n'a autorité ou mandat pour imposer sa vision et sa perception au reste de la communauté. Rappelant le rôle des mosquées, le ministre a mis en exergue la nécessité de mettre à l'abri ces lieux de culte des adeptes de la violence et du sectarisme religieux, soutenant que la mosquée ne doit pas se transformer, sous quelque prétexte que ce soit, à un lieu de division ou d'exclusion de l'autre.

## PROTECTION CIVILE

## 4737 interventions en 48h

Durant la période du 25 au 27 mai 2017 arrêté ce matin à 08 heures (les dernières 48 heures) les unités de la Protection civile ont enregistré 4737 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 11 accidents ayant causé 13 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 37 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les éléments de la protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés aux niveaux des wilayas de Tlemcen, Oran et de Tipaza, à la wilaya de Tlemcen avec un bilan de 03 personnes décédées suite au renversement d'un véhicule léger, survenu sur la RN N°22, Com-



mune et Daira de Sebdo, à la wilaya d'Oran avec un bilan de 02 personnes décédées et 03 autres blessées, suite au renversement d'un véhicule léger, survenu sur la RN N°11, Commune de Marsat El Hadjadj, Daira de Betioua, à la wilaya de Tipasa avec un bilan de 03 personnes décédées et 02 autres blessées suite à une collision entre trois véhicules légers, survenu sur la RN N°42 à la sortie de la Commune de

Bourkika, Daira de Hamer El Ain. A signaler aussi, l'intervention de nos secours pour le repêchage et l'évacuation vers les hôpitaux de 03 personnes décédées noyées, à la wilaya de Tipasa 01 personne décédée noyé en mer, au lieu dit corniche Chenoua, Commune et daira de Tipasa et 03 autres personnes ont été sauvées dont 01 dont un état grave évacuées vers l'hôpital local de Tipasa, à la wilaya de Guelma

01 adolescent décédé noyé dans un barrage de Ouled Chiha, commune de Nechmaya, daira de Guelmat Bousbaa, à Khenchela 01 personne décédée noyé dans une piscine à la commune et daira de Khenchela.

A noter aussi, les unités de la Protection Civile ont procédé à l'extinction de 10 Incendies urbains, industriels et divers, au niveau des wilayas suivants: Alger 02 incendies, Tiaret 01 incendie, Blida 01 incendie, Tlemcen 02 incendies, Chlef 02 incendies, Ain Defla 02 incendies, ses incendies ont causé des brûlures de premières degré à 04 personnes suite à un incendie déclaré dans une habitation sise à la cite el toufah, Commune et Daira de Tiaret, les victimes ont été traitées sur les lieux puis transférés vers l'hôpital local par la protection civile

## ACCIDENTS DE LA ROUTE:

## 13 morts et 37 blessés durant les dernières 48heures

Treize (13) personnes sont décédées et 37 autres ont été blessées dans 11 accidents de la route enregistrés dans plusieurs wilayas du pays durant les dernières 48 heures (du 25 au 27 mai), indique hier un communiqué de la Protection civile.

Les bilans les plus lourds ont été enregistrés aux niveaux des wilayas de Tlemcen, Oran et Tipaza, précise la même source.

Dans la wilaya de Tlemcen on enregistre un bilan de 3 personnes décédées

suite au renversement d'un véhicule léger, survenu sur la RN N°22, au niveau de la daira de Sebdo, et à Oran on déplore le décès de 2 personnes et la blessure de 3 autres, suite au renversement d'un véhicule léger, survenu sur la RN N°11, commune de Marsat El Hadjadj, daira de Betioua.

Dans la wilaya de Tipaza 3 personnes sont décédées et 2 autres blessées suite à une collision entre trois véhicules légers, survenu sur la RN N°42 à la sortie de la commune de Bourkika, daira de Ha-

mer El Ain. A signaler aussi, le repêchage et l'évacuation vers les hôpitaux de 3 personnes décédées noyées, une personne à Tipaza (1) au lieu dit corniche Chenoua, une autre victime à Guelma noyée dans un barrage de Ouled Chiha, et une autre à Khenchela décédée noyée dans une piscine.

Les unités de la Protection civile ont procédé également à l'extinction de 10 Incendies urbains, industriels et divers, au niveau des wilayas d'Alger, Tiaret, Blida, Tlemcen, Chlef et Ain Defla.

## SIDI BEL-ABBÈS Saisie de 50 kg de résine de cannabis



L'inspection divisionnaire des douanes de Sidi Bel-Abbès a opéré, jeudi en coordination avec les éléments de l'Armée populaire nationale (ANP), la saisie de 50 kg de résine de cannabis au niveau de l'entrée de la ville sur la RN 13, a-t-on appris de cette inspection. Cette quantité de drogue a été découverte à bord de deux véhicules utilitaires lors d'une fouille.

Trois personnes ont été arrêtées dans cette affaire et écrouées, alors que l'enquête se poursuit pour connaître le restant des éléments de cette bande.

## JUSTICE

## Amender l'article 26 de la loi notariale

Les participants aux travaux d'une journée d'étude sur la rectification des erreurs des actes notariés et la responsabilité du notaire, ouverts jeudi à Oran, ont insisté sur la nécessité d'amender l'article 26 de la loi notariale relatif à l'erreur dans les actes notariés.

«Il est dans l'intérêt du service public de peaufiner cette loi, de l'amender et de l'enrichir», a déclaré le président de la chambre des notaires de l'Ouest, Me Rachid Berredane, à la presse en marge de cette rencontre.

«Il est nécessaire de donner les outils juridiques aux notaires pour leur permettre de rectifier certaines erreurs matérielles dans les actes sans toucher toutefois aux droits des parties, dont notamment la désignation, le montant déclaré et l'origine de la propriété...», a-t-il ajouté, soutenant que le notaire qui accompagne l'investisseur est un «maillon important dans l'environnement économique pour améliorer le climat des affaires». Le rôle du notaire est de prodiguer conseil, d'assurer à ses clients la sécurité juridique et préserver la paix sociale, a-t-il indiqué.

Dans son intervention sur les mécanismes de rectification des actes notariés, un notaire d'Aïn Sefra, Me Rahmani Laredj a proposé un texte de loi qui protège le notaire de toute inculpation et poursuites judiciaires possibles.

«En tant qu'auxiliaires de justice, nous devons sortir avec des suggestions pour pouvoir amender le droit notarial et réglementer, d'une manière claire et précise cette situation qui expose le notaire à des problèmes indépendamment de sa volonté en tant qu'officier public», a souligné, pour sa part, le président de la chambre nationale des notaires,

Noureddine Mohammedi, qui plaide pour l'installation d'un mécanisme de rectification des erreurs matérielles décelées dans le cadre de la rédaction des actes notariés. Un notaire de Sidi Bel-Abbès, Abdelaziz Belmani, a rappelé la loi 02-06 du 20 février 2006 portant organisation de la profession du notaire dans son article 26, avant que son collègue de Mers El Kebir (Oran), Boudraa Boualem, ne souligne que les «poursuites judiciaires pour faux dans les actes officiels doivent être prouvées dans les faits», appelant à remédier à cette situation.

Nombre de participants, notaires, magistrats, avocats et autres auxiliaires de justice, ont pris part à cette rencontre.

Quelque 320 notaires exercent dans l'ouest du pays qui dispose de 15 Cours de justice, a-t-on indiqué.

## MÉDITERRANÉE: Un total de 10.000 migrants secourus en 4 jours

Plus de 3.400 migrants ont été secourus tandis que 10 ont été retrouvés sans vie lors d'opérations délicates vendredi au large de la Libye, qui portent le total des secourus à environ 10.000 personnes en quatre jours, selon les gardes-côtes italiens et libyens. Vendredi, plus de 1.230 personnes ont été récupérées par des navires libyens et reconduits à Tripoli ou à Sawiya, à 50 km plus à l'ouest, tandis que les 2.200 autres l'ont été par des navires militaires ou commerciaux coordonnés par les gardes-côtes italiens et devaient être conduits en Italie.

Les gardes-côtes italiens ont aussi fait état de 10 personnes retrouvées mortes lors de ces opérations, sans préciser dans quelles circonstances.

Beaucoup de migrants se noient en mer, comme les 35 retrouvés morts mercredi quand une grosse vague a jeté des centaines de migrants à l'eau, mais d'autres meurent de froid, de déshydratation ou encore asphyxiés dans les embarcations surchargées. Si le flux des arrivées en Italie reste important, la vague de ces derniers jours n'a rien d'exceptionnel: fin mai 2016, plus de 13.000 personnes avaient été secourues en 5 jours, tandis que plus d'un millier d'autres avaient trouvé

la mort. Tous veulent à tout prix éviter de retourner en Libye, où beaucoup de migrants subissent extorsions, violences, viols, tortures et meurtres. Dans les ports du sud de l'Italie, la journée a été chargée vendredi et les débarquements se poursuivaient samedi. Le Phoenix de l'ONG maltaise Moas est ainsi arrivé à Crotona (sud) avec à son bord près de 600 migrants et les corps de la plupart des victimes de mercredi.

Et tandis qu'un navire de la marine italienne avait vu une jeune Somalienne accoucher d'une petite fille vendredi matin, l'équipe médicale du Phoenix n'a pour sa part pas pu empêcher la fausse couche d'une femme enceinte de six mois qui venait de reconnaître son fils de 7 ans parmi les corps des petits noyés.

En raison du sommet du G7 à Taormina, en Sicile, les débarquements ont été interdits toute la semaine dans l'île, ce qui a rallongé de 24 heures le trajet des navires de secours vers l'Italie et retardé leur retour sur la zone des secours, où il a fallu faire appel à de nombreux navires commerciaux. Or ces navires ne sont pas équipés pour les secours, et n'ont pas à bord les vivres, l'eau ou les sanitaires pour transporter des centaines de personnes pendant 48 heures.

## CHILI Démarrage de la construction du plus grand télescope du monde

La présidente chilienne Michelle Bachelet a lancé vendredi la construction du plus grand télescope du monde, dans le nord du pays, capable de capter des images en direct de planètes hors du système solaire. Les vents puissants soufflant sur le site, à 3.000 mètres d'altitude dans le désert d'Atacama, ont empêché la présidente de poser symboliquement la première pierre du Télescope extrêmement grand (ELT), qui sera construit par l'Observatoire européen austral (ESO). Bénéficiant d'un ciel totalement dégagé de l'année, dans un air sec et froid, le nord du Chili abrite déjà les plus importants téles-



copies au monde, espérant concentrer 70% de l'infrastructure astronomique mondiale d'ici 2020. Ce «saut géant de capacité est aussi grand que celui qu'a expérimenté Galilée quand il a regardé le ciel nocturne avec un petit télescope», a affirmé le directeur général de l'ESO, Tim de Zeeuw. «Il est d'ailleurs possible que l'ELT trouve des

preuves de vie ailleurs», a-t-il ajouté. Le télescope aura un diamètre de 39 mètres et sera situé sur un énorme dôme de 85 mètres de diamètre. Le chantier, d'un budget d'un milliard d'euros, aboutira en 2024. Seize pays participent à l'Observatoire européen austral, dont la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni, associés au Chili.

## ÉTATS-UNIS L'octroi de visas aux ressortissants des pays musulmans en baisse de 20% en avril

L'octroi de visas d'entrée aux États-Unis aux ressortissants d'une cinquantaine de pays majoritairement musulmans a baissé de 20% en avril, malgré le gel du décret migratoire du président Donald Trump par plusieurs tribunaux américains, selon des données publiées par le département d'Etat. Le nombre de visas non-immigrant accordés à ces pays a diminué de 20% en avril comparé à la moyenne mensuelle enregistrée en 2016, selon les mêmes données.



Les pays arabes à eux seuls ont enregistré un recul de 30%, alors que la baisse pour les six pays concernés par le décret migratoire de Trump à savoir l'Iran, la Syrie, le Soudan, la Somalie, la Libye et le Yémen s'est établie à 55%. Des données précédentes du département d'Etat ont été d'une baisse conséquente du nombre de visas délivrés en mars mais ceux d'avril étaient «spectaculaires», selon la presse américaine.

Le porte-parole du Bureau des affaires consulaires du département d'Etat, William Cocks, a minimisé l'importance des chiffres d'avril en précisant à Politico que «les demandes de visas sont cycliques et non constantes, affectées par divers facteurs au niveau local et international». William Cocks a expliqué que la délivrance de visas a tendance à augmenter durant les saisons de pointe, en été et pendant les congés d'hiver, avec des différences observées au niveau des pays, des nationalités ainsi que des catégories de visas.

Mais le décret migratoire de Trump a sûrement eu un «effet potentiel» sur l'entrée des res-

tissants musulmans aux États-Unis, a souligné Stephen Pattison, un avocat spécialiste de l'immigration, cité par la presse américaine.

«Certaines personnes ont peut-être annulé leurs voyages, d'autres ont peut-être voyagé l'année dernière mais pas cette année, mais je pense qu'il est naïf de croire que ce qui se passe à Washington n'a pas d'effet sur les décisions consulaires», a-t-il soutenu. Au niveau mondial, l'octroi de visas non-immigrant a diminué de 15% en avril contre une hausse de 5% en mars ce qui pourrait conforter l'idée, selon la quelle, les mesures migratoires de Trump ont eu «un effet décourageant» sur l'entrée des touristes aux États-Unis.

En avril, près de 69.000 visas ont été délivrés aux ressortissants d'une cinquantaine de pays musulmans contre une moyenne mensuelle de 85.790 visas en 2016. Les visas accordés en avril aux 22 pays, membres de la Ligue Arabe, ont avoisiné les 24.000 en baisse par rapport à la moyenne mensuelle de 34.000 visas enregist-

trés en 2016.

Le département d'Etat n'a pas rendu public le nombre de demandes de visas émanant des pays arabes et musulmans ainsi que celui des refus ce qui rend l'identification des causes à l'origine de cette baisse difficile, selon les observateurs. Pour les six pays concernés par l'interdiction d'entrer aux États-Unis, les baisses varient d'un pays à un autre. L'Iran, dont les ressortissants ont reçu 29.000 visas non-immigrant en 2016, a enregistré une baisse de 52% en avril, alors que ce taux a atteint 68% pour la Somalie.

Les nouvelles directives du département d'Etat envoyées aux consulats américains à travers le monde ont probablement contribué à cette baisse observée pour les pays musulmans, a expliqué Edward Alden, membre du Think Tank américain Council on foreign relations. Les mesures risquent d'entraîner jusqu'à 71 milliards de dollars de pertes économiques pour les États-Unis, résultant essentiellement de la baisse des recettes touristiques, selon les estimations d'Edward Alden.

## SRI LANKA Plus de 100 morts dans des inondations

De fortes pluies de mousson au Sri Lanka ont provoqué vendredi des inondations et glissements de terrain faisant plus de 100 morts, ont annoncé les autorités hier dans un nouveau bilan, alors que les secours indiens sont arrivés dans le pays.

Le centre de gestion des catastrophes (DMC) a précisé que le nombre de personnes décédées était passé samedi à 103, contre un bilan officiel de 91 morts vendredi. 113 personnes sont également portées disparues. 230.000 personnes ont dû être évacuées de leurs habitations dans les parties sud et ouest du pays, majoritairement frappées par ces pluies diluviennes. Les militaires ont mené des opérations de recherche dans les zones affectées par des glissements de terrain. L'armée de l'air a déployé cinq avions pour des opérations de secours et cinq autres pour transporter des fournitures d'urgence pour les villageois bloqués, qui ne pouvaient pas être atteints par la route.

Le ministre de l'Intérieur, Vajira Abeywardena, a affirmé que les pluies les plus intenses étaient passées mais il demeure un risque d'inondations en aval. Il a appelé les habitants à quitter les terres les plus basses

pour se réfugier sur les hauteurs, moins vulnérables. «Il reste plusieurs zones isolées inaccessibles», a expliqué face aux journalistes M. Abeywardena, à Colombo, la capitale. «Il y a même des secteurs qui ne peuvent pas être atteints par les hélicoptères et les bateaux». Le gouvernement a distribué par voie aérienne 10.000 gilets de sauvetage pour les personnes bloquées et mis en place 104 abris d'urgence au sein de bâtiments publics pour les riverains évacués, a-t-il ajouté.

Un navire indien est arrivé samedi à Colombo pour venir en aide au Sri Lanka. Il comprend une équipe médicale de secours, des bateaux gonflables et des médicaments. Un autre navire est attendu lundi. D'après le département météorologique, les pluies devraient se calmer, mais une mousson d'une faible intensité va perdurer. Attendue jeudi soir, cette mousson a mis fin à une sécheresse prolongée qui menaçait l'agriculture ainsi que la production d'énergie hydroélectrique du pays. Ces pluies sont les plus destructrices depuis mai 2003. À l'époque 250 personnes avaient été tuées et 10.000 maisons détruites à la suite d'une mousson d'intensité similaire, d'après les autorités.

## USA Une infirmière du Texas suspectée d'avoir tué jusqu'à 60 bébés

Une infirmière emprisonnée pour le meurtre d'un nourrisson au Texas dans les années 1980 a été inculpée d'un deuxième meurtre et pourrait avoir tué au total jusqu'à 60 bébés, ont annoncé les autorités américaines.

Genevieve Jones, 66 ans, «est le mal incarné et la justice veillera à ce qu'elle réponde de ses crimes», a promis dans un communiqué Nico LaHood, le procureur du comté texan de Bexar. «Notre bu-

reau fera tout pour retrouver chaque enfant dont la vie a été prise par les actes de Jones», a-t-il ajouté.

Genevieve Jones purge actuellement deux peines de réclusion, de 99 et 60 ans, pour deux crimes commis en 1984 sur des bébés alors qu'elle travaillait en milieu hospitalier.

Elle avait tué une fillette de 15 mois, Chelsea McClellan, en lui administrant un décontractant musculaire. Et elle avait in-

jecté de l'héparine, un médicament anticoagulant, à un nourrisson de quatre semaines, Rolando Santos, qui lui avait survécu.

Jedi l'ancienne infirmière a été inculpée par un grand jury du meurtre en 1981 d'un bébé de 11 mois, Joshua Sawyer. Elle est accusée de lui avoir injecté une dose fatale d'un produit anti-épilepsie. «Jones est suspectée d'avoir tué jusqu'à 60 bébés», a affirmé dans son communi-

qué le procureur LaHood. En raison d'une loi de remise de peine en vigueur à l'époque de ses premières condamnations, l'ancienne soignante actuellement doit sortir en mars 2018 de sa prison, située entre Austin et Dallas. Elle sera auparavant transférée dans le comté plus au sud de Bexar, où elle sera à nouveau traduite en justice. Elle encourt une autre sentence de 99 ans de réclusion.

APS

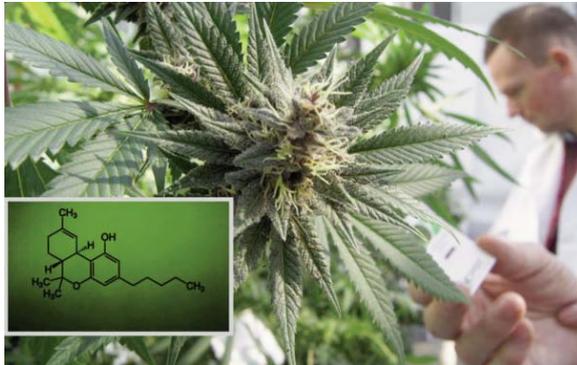
## USA

## Un composant du cannabis réduit de 39% la fréquence des crises d'épilepsie

Les résultats d'un vaste essai clinique publiés mercredi montrent que le cannabidiol, un composant du cannabis, réduit de 39% la fréquence des crises d'épilepsie dans leur forme la plus sévère.

«Le cannabidiol ne devrait pas être vu comme une panacée pour traiter l'épilepsie mais pour des patients souffrant des formes les plus sévères qui ne répondent pas aux nombreux traitements, les résultats de cet essai clinique suscitent l'espoir que nous pourrions bientôt disposer d'une autre option», explique le Dr Orrin Devinsky, professeur de neurologie et de psychiatrie au Centre médical Langone de l'Université de New York. Il est le principal auteur de cette étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*. «Nous devons encore effectuer des recherches mais ce dernier essai clinique démontre, à un degré sans précédent, l'efficacité du cannabidiol pour traiter cette forme d'épilepsie», connue sous le nom de syndrome de Dravet, souligne-t-il.

Le Cannabidiol ou CBD est l'un des 60 composés trouvés dans le cannabis. Il représente la plus grande concentration mais n'a pas de propriétés psychoactives. Pour cet essai clinique, les chercheurs ont recruté 120 enfants et adolescents de deux à dix-huit ans souffrant du syndrome de Dravet. L'étude a été menée dans 23 sites répartis aux États-Unis et en Europe. Une partie des participants choisis au hasard a été traitée avec 20 milligrammes de CBD par kilo ou un placebo



qui a été ajouté au traitement déjà suivi et ce pendant quatorze semaines.

Le taux des crises dans le groupe traité avec le CBD a diminué de 39%. Chez trois des patients, les crises ont complètement disparu. Dans la cohorte des malades ayant pris un placebo, la réduction de la fréquence des crises n'a été que de 13%. Les effets secondaires signalés - vomissement, fatigue et fièvre - par

93,4% des patients ont été généralement légers ou modérément sévères.

Cet essai clinique a été financé par les laboratoires britanniques GW Pharmaceuticals qui ont mis au point une forme liquide du CBD appelée Epidiolex dont la FDA, l'agence américaine des produits alimentaires et des médicaments, n'a pas encore autorisé la mise sur le marché.

## NIGER

## 30 morts de l'hépatite E dans le sud-est du pays

L'hépatite E a tué 30 personnes dans la région de Diffa, dans le sud-est du Niger, proche du Nigeria, qui abrite quelque 300.000 déplacés et réfugiés qui ont fui les violences du groupe terroriste nigérian Boko Haram, a annoncé vendredi l'ONU citant un nouveau bilan. «Au total, 664 cas déclarés suspects et confirmés ont été notifiés au 23 mai. A la même date, 30 décès liés à la maladie ont été enregistrés», a relevé le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) à Niamey sur

son site. Un précédent bilan établi le 19 avril faisait état de 25 morts et 86 cas déclarés. Les femmes représentent 60% des patients de cette maladie contagieuse qui touche la tranche d'âge des plus de 15 ans. Les autorités, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Médecins sans frontières (MSF) et l'Unicef ont lancé des campagnes de «sensibilisation» et prennent en charge «gratuitement les malades». Sur le terrain, les ONG s'activent pour améliorer l'accès à l'eau potable et «un plan de réponse» à l'épi-

démie de 9 millions de dollars a été préparé. Elmounzer Ag Jiddou, chef de mission de MSF au Niger, a invité les autorités du pays et toutes les organisations à «assurer un approvisionnement en eau et un système d'assainissement adéquats». Pour juguler le fléau, le ministère nigérian de la Santé appelle régulièrement «des populations à la vigilance» et «à se rendre d'urgence» dans un centre de santé dès l'apparition des symptômes. Fièvre, maux de tête, vomissements, douleurs abdominales, urines fon-

cées sont les principaux signes de l'hépatite E, une maladie du foie provoquée par un virus qui se transmet par voie fécale-orale, principalement via l'eau contaminée.

La région de Diffa, qui a subi depuis 2015 des attaques du groupe terroriste Boko Haram, abrite plus de 300.000 réfugiés et déplacés, dont des milliers vivent aux dépens d'une population locale déjà très pauvre, selon l'ONU qui demande à la communauté internationale d'accroître son soutien financier.

## RDC

## Près de 400.000 enfants menacés de malnutrition aiguë sévère dans le Kasai, selon l'UNICEF

L'insécurité dans la région du Kasai en République démocratique du Congo (RDC) a sérieusement perturbé ces derniers mois l'assistance destinée aux enfants, alors que 400.000 d'entre eux seraient menacés de malnutrition aiguë sévère, a prévenu mercredi l'UNICEF, cité par l'ONU dans un communiqué publié au même jour.

Dans les cinq provinces de la région du Kasai, les infrastructures sanitaires critiques ne sont plus opérationnelles en raison des affrontements. Rien que dans la province du Kasai Central, plus du tiers des centres de santé ont été forcés de fermer à la suite de pillages, en raison de problèmes de sécurité pour le personnel ou du manque de fournitures médicales, privant les enfants de services essentiels et de médicaments.

«Ces enfants sont parmi les plus vulnérables du pays et maintenant ils font face à une crise imminente si l'accès aux services de base n'est pas rétabli rapidement», a déclaré la directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique occidentale et centrale, Marie-Pierre Poirier. «Sans soins de santé adéquats, sans accès à la nourriture et à l'eau



potable, la vie de centaines de milliers d'enfants est menacée».

La situation nutritionnelle des enfants est particulièrement préoccupante, car l'insécurité fait qu'il est difficile pour la population locale de cultiver leurs champs. Huit zones de santé dans la région du Kasai ont été mises en alerte nutritionnelle depuis l'intensification du conflit en août 2016. Les approvisionnements alimentaires et les produits de base diminuent et les déplacements ont obligé les familles à vivre dans des conditions d'hygiène ou d'assainissement inadéquates.

peuvent plus être soignés dans les centres de santé qui ont été détruits», a déclaré le Représentant intérimaire de l'UNICEF en RDC, Tajudeen Oyewale. «Mais l'insécurité dans ces zones éloignées rend notre travail très difficile».

L'UNICEF a renforcé sa réponse humanitaire dans les cinq provinces du Kasai, fournissant des aliments thérapeutiques à des milliers d'enfants dans les centres nutritionnels et formant des centaines de travailleurs communautaires afin qu'ils puissent dépister les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère.

## SELON L'UNICEF

## Les conflits menacent la vie de plus de 24 millions d'enfants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Les conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord menacent la vie de 24 millions d'enfants au Yémen, en Syrie, dans la bande de Gaza, en Irak, en Libye et au Soudan, a souligné mercredi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), cité par l'ONU dans un communiqué publié mercredi. Les dommages causés aux infrastructures de santé privent les enfants de soins de santé essentiels. Les services d'eau et d'assainissement ont été endommagés, ce qui entraîne la propagation de maladies transmises par l'eau, tandis que les soins de santé préventifs et les aliments nutritifs sont insuffisants pour répondre aux besoins des enfants.

«La violence paralyse les systèmes de santé dans les pays touchés par les conflits et menace la survie des enfants», a déclaré le Directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Geert Cappelaere. «Au-delà des bombes, des balles et des explosions, d'innombrables enfants meurent en silence de maladies qui pourraient facilement être évitées et traitées».

Au Yémen, 9,6 millions d'enfants sont dans le besoin. En Syrie, ils sont 5,8 millions, dans la bande de Gaza 1 million, en Irak, 5,1 millions, en Libye, 450.000, et au Soudan, 2,3 millions. Dans ces pays, l'UNICEF et ses partenaires travaillent 24 heures sur 24 pour fournir aux enfants vulnérables un approvisionnement en eau potable, un traitement de l'eau, des soins médicaux et nutritionnels afin d'éviter l'effondrement total des systèmes essentiels de santé et d'eau. Mais alors que les conflits se poursuivent, et dans un contexte de réduction de l'espace humanitaire, les défis pour atteindre tous les enfants vulnérables avec une assistance augmentent. «Lorsque les enfants ne peuvent pas accéder aux soins de santé ou à une nutrition améliorée, lorsqu'ils boivent de l'eau contaminée, lorsqu'ils vivent entourés de déchets sans assainissement, ils tombent malades et certains meurent à la suite de cela», a déclaré M. Cappelaere. L'UNICEF demande un accès inconditionnel et durable à tous les enfants dans le besoin afin que l'agence et d'autres partenaires puissent fournir de l'aide. L'agence onusienne demande aussi la fin immédiate des attaques contre les établissements de santé et un financement urgent pour les secteurs de la santé, de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement. L'UNICEF n'a reçu qu'un tiers de ses besoins de financement en 2017 pour la santé, la nutrition et l'eau et l'assainissement dans ces pays.

## RDC :

## L'UE débloque 100.000 euros dans le cadre de lutte contre l'épidémie d'Ebola

La Commission européenne a mis à disposition un financement initial humanitaire de 100.000 euros pour permettre à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) de fournir un soutien essentiel dans les zones touchées par Ebola, a indiqué jeudi un communiqué de l'ambassade de délégation de l'Union européenne (UE) en RDC. Cette décision fait suite à l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola déclarée en RDC le 12 mai dernier. Selon le chargé de communication de la Délégation de l'UE à Kinshasa, Cyprien Banyanga, ce financement devra permettre à 150 volontaires de la Croix-Rouge congolaise de mener une campagne de sensibilisation porte-à-porte ciblant près de 6.000 personnes dans le district le plus touché, et de tracer tous les contacts des personnes infectées, et de mener des enterrements dignes de victimes répondant aux normes de sécurité.

«Les fonds de l'Union européenne aideront également la Croix-Rouge à fournir un soutien psychosocial et économique aux victimes, aux survivants et aux familles des personnes décédées. Ces activités ont fait leurs preuves lors d'épidémies antérieures et contribueront grandement à la détection précoce des cas et au contrôle de l'épidémie», a-t-il expliqué.

Chaque année, à travers ses programmes humanitaires, la Commission européenne fournit de l'aide à plus de 120 millions de victimes de conflits et de catastrophes.

# CANCER DU POUMON : LE DÉPISTAGE PRÉCOCE AUGMENTE LE TAUX DE SURVIE

Le dépistage précoce du cancer du poumon d'une population à risque augmenterait le taux de survie à 5 ans de 80%, notamment par interventions chirurgicales, dans 73% des cas.

Le diagnostic précoce du cancer du poumon pourrait sauver des vies, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Health Technology Asses*. En effet, le cancer du poumon est souvent diagnostiqué tellement tard, qu'il est compliqué de le soigner. Du coup, un patient sur trois meurt dans les 90 jours après avoir été pris en charge pour cette maladie. En France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position des cancers les plus fréquents derrière

ceux de la prostate, du sein et du côlon. Mais c'est le premier cancer en termes de mortalité.

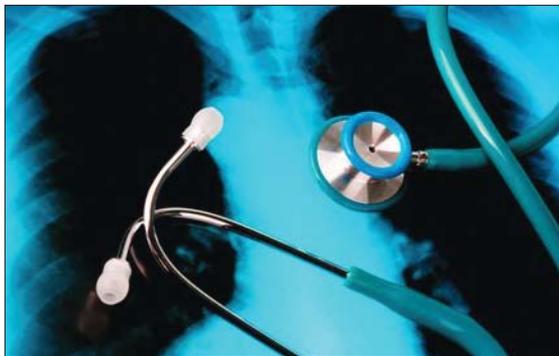
## Le dépistage précoce du cancer du poumon par imagerie est efficace

Cette nouvelle étude des chercheurs de l'Université de Liverpool (Royaume-Uni) rappelle l'importance du dépistage précoce. Il permettrait une augmentation du taux de survie à 5 ans de 80%, notamment par interventions chirurgicales, dans 73% des

cas. A la suite d'un essai clinique réalisé sur 405 individus, les scientifiques ont établi qu'il existait une vraie pertinence à un dépistage précoce du cancer du poumon d'une population à risque.

Nommé « UKLS », pour UK Lung cancer screening trial, cet essai contrôlé randomisé portant sur le dépistage du cancer du poumon démontre que le dépistage par imagerie (tomodensitométrie à faible dose) est efficace pour la détection précoce.

En conséquence, ils suggèrent l'intérêt de la mise en place d'un programme national de dépistage.



# LES NON-FUMEURS DE PLUS EN PLUS TOUCHÉS PAR LE CANCER DU POUMON

Cette étude a été réalisée par 104 hôpitaux français et sur la totalité des patients souffrant de cancer broncho-pulmonaire admis dans les services en 2010, soit 7 051 dossiers.

Les résultats de l'étude révèlent que 762 patients atteints d'un cancer, (11 % des admis) n'avaient jamais fumé. Parmi eux, 158 (20 %) ont déclaré avoir été soumis au tabagisme passif. « Ces malades non-fumeurs sont plus âgés que la moyenne des patients souffrant de la même pathologie. Leur cas est souvent sévère (métastases osseuses) car les premiers symptômes, sur des personnes qui ne semblaient pas présenter de facteurs de risques, ont été sous-estimés. Une toux persistant au-delà de trois semaines, le premier crachement de sang doivent alerter », explique le Dr Coëtmeur au site Pourquoi Docteur.

« Mais, il n'y a pas de quoi s'inquiéter outre mesure du côté des non-fumeurs, car neuf malades sur dix atteints de cancers bronchiques



sont des fumeurs », conclut le chercheur.

L'étude révèle aussi que 70% des patients atteints de cancers broncho-pulmonaires non-fumeurs sont des femmes. « Cette donnée qui accrédiète la thèse selon laquelle un facteur hormonal conjugué au tabagisme passif accroît peut-être ce risque » explique le Dr Daniel Coëtmeur au site Pourquoi Docteur.

Le cancer du poumon est l'un des cancers les plus fréquents : en France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position derrière ceux de la prostate, du sein et du colo-rectum. En revanche, le cancer du poumon (dont le tabac est le principal responsable dans neuf cas sur dix) se hisse à une sinistre première place en terme de mortalité car il est souvent diagnostiqué trop tard, en l'absence de symptômes caractéristiques.

# Un test d'haleine pour détecter le cancer du poumon

Le cancer du poumon pourrait être détecté par un simple test d'haleine selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les chercheurs de l'Université du Colorado Cancer Center et ceux de l'Institution Nobel Prize-winning University Technion ont présenté au congrès annuel de la société américaine d'oncologie clinique (ASCO) un nouveau test d'haleine capable de détecter le cancer du poumon et la maladie respiratoire BPCO (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive).

Ce dispositif nécessite simplement de gonfler un ballon fixé à une sonde de nanoparticules d'or extrêmement sensible. Les particules

piégées par le capteur permettent d'analyser les composés organiques volatils contenus dans l'air expiré par le patient.

En effet, le métabolisme des patients atteints de cancer du poumon est différent de celui des personnes saines et de celui des individus atteints de la BPCO.

Le Pr Fred Hirsch a souligné lors du congrès la nécessité d'une nouvelle forme de dépistage du cancer du poumon et de nouveaux outils de diagnostic. Le dépistage aujourd'hui utilisé par scanner peut réduire la mortalité de la maladie de 20%. Mais il implique beaucoup de faux négatifs. « Vous détectez beaucoup de nodules dans

les scans et environ 90% d'entre eux sont bénins. Nous avons besoin de savoir comment mieux distinguer les nodules bénins et malins. L'objectif de ce nouveau test est d'utiliser des biomarqueurs d'haleine pour un diagnostic plus juste », explique le Pr Fred Hirsch de l'école de médecine de l'Université du Colorado, principal auteur de l'étude.

De plus, ce test permettrait aussi d'analyser les progrès de la thérapie et détecter si un patient doit continuer ou pas son traitement et surveiller comment le malade répond au traitement. « En plus d'utiliser les niveaux de composés organiques volatils (COV) pour

déterminer le cancer du poumon, nous pourrions éventuellement mesurer certains changements dans les niveaux de COV des patients au fil du temps pour surveiller la façon dont ils répondent à des traitements spécifiques », explique le Pr Fred Hirsch.

« La mise en application physique de ce test pourrait totalement révolutionner le dépistage et le diagnostic du cancer du poumon. Ici la perspective est le développement d'un approche non-invasive, de faible coût, et facile pour la détection précoce et la différenciation du cancer du poumon », conclut le Pr Fred Hirsch.

## COMMENT RESTER EN FORME PENDANT LE JEÛNE

Peut-on jeûner si on est migraineux ? Ou si on souffre d'hypotension ? Les réponses aux questions santé que l'on peut se poser en période de Ramadan.

### Est-ce qu'une personne qui souffre d'hypotension ou d'hypertension peut faire le jeûne du Ramadan ?

Une personne qui souffre d'hypertension mais dont la tension est bien régulée par son traitement peut faire le jeûne. Mais il faudra peut-être qu'elle en parle à son médecin pour que celui-ci adapte le traitement et les horaires de prise.

Une personne qui souffre d'hypotension mais qui est en bonne santé doit surtout s'assurer qu'elle boit assez d'eau et qu'elle mange suffisamment salé lorsqu'elle rompt le jeûne.

### Est-ce qu'on peut faire le Ramadan en étant diabétique ?

Les personnes qui souffrent de diabète mais qui sont en bonne forme grâce, notamment, à leur hygiène de vie et à leur traitement, peuvent faire le Ramadan. Mais il est conseillé d'en parler au médecin afin que ce dernier anticipe les éventuelles crises d'hypoglycémie et ajuste le traitement médicamenteux et la fonction de cette longue période de jeûne.

Côté repas, le matin il faut privilégier la consommation de sucres lents, comme le blé ou la semoule, afin que ce dernier anticipe les éventuelles crises d'hypoglycémie et ajuste le traitement médicamenteux et la fonction de cette longue période de jeûne.

### Est-ce qu'une personne migraineuse peut jeûner sans problème ?

Les personnes qui souffrent de violentes migraines incontrôlées ne devraient pas faire le jeûne car cela risque de déclencher des crises. La priorité est de trouver le bon traitement qui contrôlera les migraines avant de songer à faire le Ramadan.

### A partir de quel âge les enfants peuvent faire le jeûne ?

Le jeûne n'est pas conseillé aux enfants de moins de 7 ou 8 ans. Au-delà, il faut faire comprendre aux enfants ce que cela implique et commencer par les faire jeûner pendant plusieurs heures et non une journée complète. À partir de l'adolescence, les enfants peuvent faire le Ramadan au côté de leurs parents.

# INSUFFISANCE CARDIAQUE LA GRANDE OUBLIÉE DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES

L'insuffisance cardiaque touche un million de personnes en France et est responsable de plus de 23 000 décès chaque année. Pourtant, peu de personnes se sentent exposées à cette maladie sévère.

## Insuffisance cardiaque : qu'est-ce que c'est ?

Le cœur est une pompe musculaire qui apporte du sang riche en oxygène aux organes qui en ont besoin pour fonctionner. On dit qu'il y a insuffisance cardiaque quand le cœur perd sa force musculaire et cette fonction de pompe. Il ne parvient alors plus à apporter un débit de sang suffisant pour faire face aux besoins métaboliques de l'organisme.

Cela affecte fortement la qualité de vie des personnes atteintes et cause le décès de 23 000 patients chaque année en France (soit 7 fois plus que les accidents de la route). Malgré une réduction significative de la mortalité, le taux de survie à 5 ans n'est que de 50%.

## Qui est touché par l'insuffisance cardiaque ?

Cette maladie touche globalement 2,3% de la population adulte (soit environ 1 million de personnes) mais plus on avance en âge et plus la fréquence de la maladie s'accroît : elle dépasse 15% chez les plus de 85 ans. Du fait du vieillissement de la population, en 10 ans le nombre de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque a augmenté de 30%.

L'insuffisance cardiaque est l'aboutissement ultime de toutes les maladies cardiovasculaires" explique le Pr Richard Isnard, cardiologue à la Pitié Salpêtrière (Paris). Elle se développe principalement chez les personnes qui ont fait un infarctus, qui souffrent d'hypertension artérielle, ou qui ont une pathologie cardiaque ou une maladie des valves (coronariopathie, valvulopathie, arythmie...).



Enfin, certaines cardiopathies congénitales ou génétiques prédisposent également au développement de l'insuffisance cardiaque.

## Quels sont les symptômes ?

Le diagnostic de l'insuffisance cardiaque est souvent difficile car les symptômes les plus fréquents (fatigue, essoufflement, toux nocturne) ne sont pas spécifiques à la maladie.

Les principaux signes qui doivent alerter et pousser à consulter le médecin :

- Un essoufflement au repos (allongé) ou à l'effort
- Une difficulté à respirer en position couchée
- Une toux nocturne
- Une fatigue et une difficulté à effectuer les tâches quotidiennes.

Chez les personnes très âgées, une désorientation, une confusion, des chutes et la perte d'autonomie peuvent aussi être associés à une insuffisance cardiaque.

## Comment est-elle diagnostiquée ?

Le diagnostic de l'insuffisance cardiaque est évoqué soit lors d'une consultation, en présence de symptômes évocateurs de la maladie, soit à l'hôpital à l'occasion d'une première décompensation (la défaillance de certains mécanismes de l'organisme) ou d'un incident aigu (l'insuffisance cardiaque est la première cause d'hospitalisation après 65 ans).

Lorsque la maladie est découverte, les médecins vont en évaluer la gravité, rechercher

d'éventuels facteurs aggravants (hypertension artérielle, consommation excessive d'alcool, tabagisme, obésité, sédentarité...) et estimer le pronostic. Les résultats de ce bilan permettent de définir les traitements qui sont les plus adaptés. "Les traitements actuels ont pour but d'améliorer la qualité de vie du patient en soulageant les symptômes et en lui permettant d'effectuer les activités de la vie quotidienne ainsi que de ralentir la progression de la maladie. Outre le traitement pharmacologique, bien codifié et efficace, le suivi de l'insuffisance cardiaque comprend toujours la prescription d'une nouvelle hygiène de vie avec une activité physique adaptée régulière et de nouvelles habitudes alimentaires" insiste le cardiologue.

## Un test sanguin prédit le risque de crise cardiaque dans les 5 ans

Un simple test sanguin qui mesure les taux d'anticorps pourrait indiquer si vous risquez de faire un infarctus dans les 5 années qui suivent.

Des chercheurs de l'Imperial College et de l'University College de Londres (Grande-Bretagne) ont découvert que des taux élevés d'anticorps produits par le système immunitaire sont liés à un faible risque cardiaque indépendamment des autres facteurs de risque. Autrement dit, un test sanguin permettant de rechercher le taux d'anticorps protecteurs (appelés anticorps IgG) permettrait de prédire le risque d'infarctus.

58% de risque en moins de souffrir d'une maladie coronarienne

En étudiant les dossiers médicaux de plus de 1700 personnes ayant des risques cardiaques, les chercheurs ont découvert que celles qui avaient le taux d'anticorps le plus élevé avaient 58% de risques en moins de souffrir de maladie coronarienne ou de faire un infarctus et 68% de risques en moins de faire un accident vasculaire cérébral (AVC) dans les cinq années de suivi.

"Un test sanguin permettrait d'indiquer aux patients s'ils ont un risque important de maladie coronarienne mais ils permet-



trait aussi d'adapter certains traitements. Certaines personnes actuellement sous statines ou bêta-bloquants pourraient se passer de ces médicaments si

l'on découvre que leur système immunitaire est assez fort pour se défendre tout seul" explique le Dr Ramzi Khamis, principal auteur de l'étude.

## RDC: La justice réhabilite un gouverneur destitué dans le Sud-Est

La Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo a rétabli vendredi dans ses fonctions le gouverneur du Haut-Katanga près de 40 jours après sa destitution par les élus locaux, ont annoncé des sources concordantes.

«L'acte de destitution du gouverneur Jean-Claude Kazembe par l'assemblée provinciale du Haut-Katanga vient d'être déclaré non conforme par la Cour constitutionnelle. Il est désormais rétabli dans ses fonctions», a déclaré l'un de ses avocats, Me Richard Bondo.

Le gouverneur, déchu par ses pairs de la majorité le 18 avril 2017 pour mauvaise gestion, «est réhabilité par la Cour constitutionnelle parce qu'il y avait vice dans la procédure qui a abouti à sa destitution par les députés provinciaux du Haut-Katanga», selon le service de presse de la Cour constitutionnelle.

Depuis avril, les élus locaux de la majorité remettent en cause la gestion de plusieurs gouverneurs de provinces. Le gouverneur du Haut-Lomami voisin avait été destitué pour des raisons similaires alors que deux autres gouverneurs sont visés par des motions de défiance des élus de leurs provinces respectives.

A l'occasion, l'opposition avait accusé le pouvoir de manoeuvrer, notamment à travers des destitutions successives de gouverneurs de provinces, pour retarder l'organisation des élections générales (dont la présidentielle) au-delà de la fin 2017, échéance convenue entre majorité et opposition dans un accord signé le 31 décembre dernier.

La loi électorale congolaise prévoit l'élection d'un nouveau gouverneur par les députés provinciaux dans les trente jours, lors d'un scrutin qui devra organiser la commission chargée des élections en RDC.

Le Haut-Katanga est issu du découpage de l'ex-Katanga (grand comme l'Espagne) en quatre nouvelles provinces. Fin mars 2016, à l'issue d'un processus contesté de démembrement des provinces, la majorité et ses alliés avaient raflé quasiment tous les postes de gouverneur.

## GABON: Des réformes timides pour la fin du dialogue politique

Le dialogue politique au Gabon voulu par le président Ali Bongo pour sortir le pays de sa crise post-électorale à la suite de sa réélection contestée du 27 août s'est achevé vendredi avec des réformes timides, après deux mois de discussions.

«Le règle du jeu a été le consensus, au sein de ces assises», a déclaré à la presse le secrétaire général du parti au pouvoir (PDG) Faustin Boukoubi, lors d'une cérémonie au palais présidentiel. Il a regretté que «tous les acteurs» n'aient pas participé au dialogue.

Le forum a été rejeté par le rival d'Ali Bongo, Jean Ping, qui s'était proclamé «président élu» au scrutin du 27 août 2016 dont les résultats sont contestés.

Selon les conclusions du dialogue, le mandat présidentiel reste d'une durée de sept ans et il est renouvelable à souhait. Seule réforme concédée à l'opposition à propos du président gabonais: un scrutin à deux tours.

«Le Gabon est encore un jeune pays, une jeune démocratie (...). Un chef d'Etat élu pour cinq ans n'aura pas le temps de voir aboutir le tiers ou la moitié de son programme», estime Paul Biyoghe Mba, membre du PDG.

«La question la plus importante pour favoriser l'alternance dans notre pays n'est pas la limitation des mandats, mais le fait de créer des conditions qui rendent les élections plus transparentes», a déclaré à la presse René Ndemzo'o Obiang, représentant de l'opposition au dialogue.

«Il n'y a pas eu de déficit de transparence au mois d'août, il y a eu un coup d'Etat électoral», a déclaré à l'AFP le porte-parole de Jean Ping, Jean Gaspard Ntoutoume Ayi.

La Cour constitutionnelle, qui a validé la réélection d'Ali Bongo, devrait garder une grande partie de son influence mais son président sera nommée à la suite d'un «appel à candidature», indique M. Biyoghe Mba, et non plus par le président.

En raison de ce dialogue, les législatives, prévues fin juillet et déjà reportées une fois, seront repoussées de 12 mois au minimum.

## TUNISIE Caïd Essebsi appelle les Tunisiens à soutenir l'Etat dans sa lutte contre le terrorisme et la corruption

**Le président tunisien, Beji Caïd Essebsi a appelé à une prise de conscience par le peuple tunisien de «la sensibilité de la conjoncture» et à faire preuve de solidarité avec l'Etat afin qu'il «remporte la bataille déclarée sur plusieurs fronts, notamment celle contre le terrorisme et la corruption».**

Dans une allocution télévisée prononcée vendredi soir à l'adresse du peuple tunisien à l'occasion de l'avènement du mois de Ramadhan, le président tunisien a



espéré qu'aucun attentat ne soit perpétré durant le mois saint», soulignant que «l'Etat est pleinement engagé dans la lutte contre le terrorisme et vient d'entamer la guerre contre la corruption et la contrebande».

Beji Caïd Essebsi a estimé que «des prémisses d'une éclaircie se dessi-

ment dans le pays, notamment avec un taux de croissance de 2,1 % au cours du premier trimestre de l'année en cours, l'augmentation de la production du phosphate de 45 % et l'accroissement des indices dans le tourisme».

«Cette amélioration a été accomplie par le peu-

ple et grâce à ses sacrifices», a-t-il ajouté, rappelant toutefois que «la situation reste marquée par un taux élevé de chômage et un recul des indices de développement».

Le chef de l'Etat a transmis un message de rassurance au peuple tunisien, estimant toutefois que «cette sérénité ne peut être effective que par le travail, la solidarité et la cohésion».

Le président tunisien a transmis par ailleurs ses vœux aux peuples islamiques en général et au peuple tunisien en particulier à l'occasion de l'avènement du mois de Ramadhan.

## KENYA Le Kenya reconnu «coupable» d'avoir violé les droits de la minorité ogiek

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (GADHP) a jugé vendredi le gouvernement kényan «coupable» d'avoir violé les droits et libertés d'une minorité, les Ogiek, en les chassant de leurs terres ancestrales.

La Cour «ordonne» à l'Etat kényan «de prendre toutes les mesures appropriées dans un délai raisonnable pour remédier à toutes les violations jugées établies et d'en informer la Cour dans un délai de six mois à compter de la date du jugement», selon un communiqué.

Les Ogiek, qui constituent l'un des derniers peuples de chasseurs-cueilleurs d'Afrique de l'Est, reprochent au gouvernement plusieurs décennies de marginalisation,



notamment l'expropriation de leurs terres ancestrales, dans le complexe forestier de la Mau, le principal du pays, et sur les contreforts du Mont Elgon (ouest).

Dans leur décision, les neuf juges demandent par ailleurs aux représentants des Ogiek de déposer dans un délai de deux mois leurs demandes de réparations.

Installée à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a été créée par les pays africains afin d'assurer la protection des droits de l'Homme et des peuples, des libertés et des devoirs en Afrique.

La Cour est compétente pour toutes les affaires concernant l'interprétation et l'application de la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Mise en place en 2006, elle n'a pas de compétence criminelle, mais peut ordonner à un Etat de verser des dommages et intérêts. Ses décisions ne sont pas susceptibles d'appel. Jusqu'à présent, seuls 29 Etats, dont le Kenya, ont ratifié le protocole établissant la Cour.

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC L'association Baléare amie avec le peuple sahraoui déposera une plainte contre l'exploitation illégale du sable sahraoui auprès de la commission européenne

La présidente de l'association Baléare amie avec le peuple sahraoui, Catalina Rosselo compte déposer une plainte auprès de la commissions européenne contre l'exploitation illégale du sable sahraoui déchargé mercredi au port de palma en dépit des dénonciations et protestations.

Cette responsable a indiqué qu'elle poursuivra sa dénonciation contre le déchargement du sable sahraoui dans le port de Palma et qu'elle étudie actuellement les voix et moyens de porter plainte au niveau de la commission européenne. Catalina Rosselo a par ailleurs indiqué qu'elle est en contact avec l'organisation Western Sahara Resource Watch spécialisée dans le domaine pour étudier la meilleure façon de déposer plainte auprès de l'instance européenne.

A cela s'ajoute a-t-elle encore indiqué, le projet de loi proposé par l'intergroupe du parlement Baléare pour la paix et la liberté au Sahara occidental qui vise ? dénoncer le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental qui n'est conforme ni avec le droit international ni avec le droit européen.

Cette exportation illégale du sable sahraoui a été énergiquement dénoncée dimanche dernier par l'association Baléare amie avec le peuple sahraoui qui a déploré le pillage systématique et en toute impunité des ressources naturelles sahraouies

Plusieurs personnalités politiques de différents partis du parlement Baléare ont soutenu cette action en dénonçant également le pillage des ressources naturelles sahraouies et en demandant de respecter l'arrêt du 16 décem-



bre dernier de la CJUE qui exclut le territoire sahraoui de toute transaction commerciale européenne avec le Maroc.

Ces personnalités ont également prié par mercredi ? un rassemblement au niveau du port de Palma pour protester contre le déchargement du sable transporté par le navire southwest avec ? son bord 35 milles tonnes.

Ensemble, nous montrons notre soutien à l'Association des Amis du peuple sahraoui, et ? la cause qu'elle défend avait déclaré le conseiller de l'Environnement, Vicens Vidal au gouvernement régional des Baléares alors que la présidente de l'intergroupe pour la paix et la liberté au Sahara au parlement Baléare, Conxa Obrador, a exhorté les autorités ? respecter la loi en faisant référence à l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne qui a conclu que les accords commerciaux entre l'union européenne et le Maroc ne s'appliquent pas au territoire du Sahara occidental.

## GAZA : La crise humanitaire instaure un climat «explosif» (ONU)

**Le coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a prévenu hier le Conseil de sécurité que la crise humanitaire s'aggrave à Gaza au cours du mois écoulé, ce qui avait instauré un climat «explosif».**

«Depuis que le Hamas a établi, en mars, un Comité administratif, une institution parallèle chargée de diriger les affaires gouvernementales à Gaza, la lutte politique acharnée entre les



Palestiniens a entraîné une détérioration des relations entre le Hamas et le Fatah», a déclaré M. Mladenov devant

les membres du Conseil, en énumérant la réduction des salaires des employés du secteur public à Gaza, la diffi-

culté de l'accès à l'électricité, à l'eau, et aux services de santé et d'assainissement, et la hausse des prix alimentaires.

Le coordonnateur spécial a assuré que l'ONU s'efforce d'atténuer les conséquences humanitaires de cette crise. Ainsi, une opération d'urgence pour livrer des combustibles est en cours, mais les réserves vont s'épuiser dans les jours à venir. Il a donc appelé l'Autorité palestinienne, le Hamas et Israël à s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard des Gazaouis.

## PALESTINE-ISRAËL Les prisonniers palestiniens arrêtent leur grève de la faim

Les centaines de prisonniers palestiniens qui observaient une grève de la faim depuis le 17 avril dans des prisons israéliennes pour améliorer leur conditions de détention de vie ont mis fin à leur mouvement, a indiqué hier le président du Club des prisonniers Qaddura Farès.

La grève a été suspendue à la suite d'un accord conclu entre les représentants des prisonniers et les autorités coloniales israéliennes, a précisé M. Farès à l'AFP.

La fin de la grève, qui était observée par plus de 800 détenus selon l'administration pénitentiaire coloniale, coïn-

cide avec le début samedi du Ramadhan.

Le président palestinien, Mahmoud Abbas avait demandé une médiation américaine afin de mettre fin à ce mouvement initié par Marwan Barghouti qui purge plusieurs peines de prison à perpétuité.

## SYRIE

### Des civils fuient des villes aux mains de l'Ei après une série de raids

Des centaines de civils fuient deux villes tenues par le groupe auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans l'est de la Syrie après une série de raids qui ont fait de nombreux morts, a indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Un «déplacement de grande ampleur» a lieu à partir des villes de Mayadine et Boukamal, selon cette ONG basée en Grande-Bretagne qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie. «Des centaines de civils fuient les deux villes et se dirigent vers des villages» alentours, a ajouté l'OSDH.

Son directeur Rami Abdel Rahmane a précisé que les civils avaient commencé à fuir vendredi et que le mou-

vement se poursuivait samedi matin. Selon lui, des membres de familles de combattants de l'Ei se trouvent parmi les gens en fuite.

Mayadine et Boukamal, distantes d'une cinquantaine de km, sont des villes situées dans la province orientale de Deir Ezzor, riche en pétrole, en grande partie sous le contrôle de l'Ei.

Elles sont régulièrement bombardées par l'aviation de la coalition internationale dirigée par Washington.

Vendredi, au moins 80 civils, tous membres de familles de terroristes, ont péri dans des frappes aériennes de la coalition, selon l'OSDH. 33 enfants figurent parmi les victimes.

La coalition, qui lutte



contre l'Ei depuis 2014 en Syrie et en Irak, a mené de nombreux raids aériens sur les positions terroristes dans ces deux pays depuis que ce groupe ultra-radical a revendiqué l'attentat qui a fait lundi 22 morts à Manchester, en Grande-Bretagne.

Washington dément viser volontairement des civils, affirme prendre les précau-

tions nécessaires pour éviter des pertes au sein de la population et dénonce l'utilisation de civils comme boucliers humains par l'Ei.

Le commandement de la coalition avait annoncé début mai que ses frappes avaient fait 352 victimes civiles en Irak et en Syrie, tuées «involontairement», depuis 2014.

## MANCHESTER:

### 2 nouvelles arrestations, 11 personnes en garde à vue (police)

Deux hommes ont été arrêtés samedi hier dans l'enquête sur l'attentat suicide de Manchester, progressant dans le démantèlement du réseau terroriste derrière l'attaque avec 11 personnes en garde à vue.

Des policiers armés devaient se déployer dans tout le pays samedi pour veiller à la sécurité de nombreux événements sportifs marquant un long week-end, lundi étant jour férié.

La police de Manchester a annoncé dans un communiqué l'arrestation de deux hommes de 20 et 22 ans intervenue après avoir procédé à une explosion contrôlée lors d'une perquisition dans un quartier de Manchester, Cheetham Hill.



Cela porte à onze le nombre d'hommes en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur l'attentat suicide commis lundi soir à la sortie d'un concert de la chanteuse américaine Ariana Grande et revendiqué par le groupe terroriste «Etat islamique» (EI/Daech).

La police a fait des progrès «immenses» dans l'enquête et continue

à explorer des pistes «importantes», avait précisé vendredi Mark Rowley, le responsable de l'anti-terrorisme britannique, tout en annonçant que d'autres arrestations étaient «probables».

Vendredi soir encore, un homme de 44 ans avait été arrêté dans la région de Rusholme, au sud de Manchester.

L'attaque perpétrée par un jeune Britannique d'origine libyenne, Salman Abedi, a fait 22 morts, dont des enfants, et 116 blessés dont 66 sont encore hospitalisés, parmi lesquels 23 dans un état critique, selon un nouveau bilan.

La bombe qu'il a utilisée était un engin artisanal puissant équipé d'un détonateur sophistiqué que le jeune kamikaze n'a très vraisemblablement pas conçue tout seul, selon des experts.

## MACÉDOINE:

### Un gouvernement la semaine prochaine

La Macédoine aura la semaine prochaine un gouvernement de coalition entre sociaux-démocrates et partis de la minorité albanaise, après deux ans de blocage politique, s'est dit convaincu le président du Parlement dans un entretien à l'AFP.

«Je m'attends à recevoir dans un jour ou deux le programme de ce cabinet et de convoquer ensuite pour la semaine à venir une réunion du parlement», a déclaré Talal Xhaferi. Après avoir longtemps fait barrage en invoquant une atteinte à l'unité nationale macédonienne, le président macédonien de droite, Gjorge Ivanov, a chargé le 17 avril le patron des sociaux-démocrates (SDSM), Zoran Zaev, de former un gouvernement de coalition, qui bénéficierait d'une courte majorité (67 sièges sur 120).

La droite (VMRO-DPMNE) est au pouvoir depuis 2006. Elle était arrivée très légèrement en tête des législatives de décembre (51 sièges sur 49). Mais quand ses alliés albains ont décidé de se rallier au SDSM, elle n'a plus été en mesure de former un gouvernement. Pour refuser de laisser les sociaux-démocrates prendre les manettes du pays, elle a invoqué l'atteinte à l'unité nationale, selon elle remise en cause par les revendications des partis de la minorité albanaise qui représente environ un cinquième des 2,1 millions d'habitants.

Pour introduire des changements comme l'imposition de l'albanais comme langue officielle sur l'ensemble du territoire, «il ne suffit pas d'avoir une majorité simple», a rappelé Talal Xhaferi. Cela nécessiterait une réforme constitutionnelle, soit l'aval des deux tiers des députés.

Le président du Parlement a souhaité que la lumière soit faite sur les violences du 27 avril quand des militants de droite avaient investi le Parlement et roué de coups plusieurs députés. Il faut que soit «établie la responsabilité politique de ceux, députés ou personnels de l'assemblée, qui ont participé» à ces violences, a-t-il dit.

Talal Xhaferi avait été critiqué par la droite pour avoir placé un petit drapeau albain sur sa table de travail au parlement. Il a expliqué que l'étendard rouge frappé de l'aigle bicéphale noir était «un symbole national de chaque albain où qu'il se trouve». La minorité albanaise constitue 20 à 25% des 2,1 millions d'habitants de la Macédoine, pays majoritairement slave et orthodoxe.

## USA

### Décès de Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller du président américain Jimmy Carter

Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller à la sécurité nationale du président américain Jimmy Carter, est décédé à l'âge de 89 ans, a annoncé vendredi soir sa famille.

«Mon père est décédé paisiblement ce soir», a écrit sa fille, Mika Brzezinski, sur Instagram, repris par l'AFP. Il est mort à Falls Church, en Virginie (est des Etats-Unis), a-t-elle précisé. Zbigniew Brzezinski, né en Pologne, était l'une des voix influentes de la politique étrangère américaine. Il était en fonction à la Maison Blanche en 1979 quand le chah d'Iran a été balayé par la révolution islamique et lors de la crise des otages américains. Il a continué par la suite à intervenir régulièrement dans le débat public américain pour donner son avis notamment sur la politique étrangère. «Il était connu par ses amis comme Zbig, par ses petits-enfants comme Chef et par sa femme comme l'amour de sa vie. Je le connaissais comme le plus inspirant, aimant et dévoué père qu'une fille puisse avoir», a ajouté Mika Brzezinski, journaliste sur NBC. Démocrate, il avait plutôt des positions conservatrices en terme de sécurité nationale.

## MUSIQUE Ariana Grande promet de donner un concert de charité à Manchester



La chanteuse américaine Ariana Grande a annoncé hier sur son compte Twitter qu'elle se produirait à Manchester lors d'un concert de charité en hommage aux victimes de l'attentat de lundi, sans donner de date.

Un jeune kamikaze a déclenché lundi soir une bombe à la fin du concert d'Ariana Grande à la Manchester Arena, causant la mort de 22 personnes et faisant 75 blessés.

Vendredi, elle a posté un long message de solidarité envers les victimes et leurs proches, se disant «désolée de la douleur et de la peur que vous devez ressentir et du traumatisme que vous devez vivre».

Les agents de la jeune chanteuse de 23 ans, aux 46 millions d'abonnés sur Twitter, avaient annoncé mercredi qu'elle interrompait sa tournée jusqu'à début juin.

«Je ne veux pas continuer l'année sans pouvoir voir mes fans, les prendre dans mes bras et les soutenir tout comme ils continuent de le faire pour moi», a-t-elle écrit vendredi.

«Je reviendrai dans la ville incroyablement courageuse de Manchester pour passer du temps avec mes fans et organiser un concert de charité, pour lever des fonds pour les victimes et leurs familles», a-t-elle ajouté.

Très affectée par l'attentat, selon ses dires et des photos publiées dans plusieurs médias, Ariana Grande était rentrée mardi à Boca Raton (Floride), où elle réside.

Quelques voix se sont élevées pour regretter que la chanteuse ait quitté si rapidement Manchester, notamment l'éditorialiste britannique Piers Morgan.

«Si la Reine peut rendre visite aux victimes à l'hôpital, alors la star qu'elles ont payé pour voir peut en faire autant», a-t-il tweeté, suscitant de nombreuses critiques.

## LE HCA L'A INDIQUÉ L'officialisation de tamazight instaure de nouvelles conditions favorables à son développement

L'officialisation de tamazight instaure de nouvelles conditions favorables à sa prise en charge et à son développement dans toutes les sphères de la société, indique vendredi le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), assurant que l'Académie algérienne de la langue amazighe, prévue dans la Constitution, pourra compter sur toute l'expérience capitalisée depuis plus de deux décennies par le HCA.

«Les récentes avancées politiques et constitutionnelles sont indéniablement des acquis majeurs, attendus et salués par l'essentiel des composantes de la nation», souligne le HCA dans un communiqué rendu public à l'occasion du 22ème anniversaire de sa création (27 mai 1995), affirmant que l'officialisation de tamazight «instaure de nouvelles conditions favorables à sa prise en charge et à son développement dans toutes les sphères de la société et ce, dans la nécessaire concertation et collaboration entre toutes les institutions et les acteurs concernés».

Selon la même source, le parachèvement en cours du cadre juridique d'application des dispositions de la Constitution «permettra la dotation de tamazight de conditions appropriées à sa promotion au plan culturel et l'instauration, au plan linguistique, des approches et outils scientifiques et académiques requis».

A cet égard, le HCA a assuré que l'Académie algérienne de la langue amazighe, prévue dans la loi fondamentale du pays, pourra «dans la concertation et la complémentarité aux différentes étapes de sa création et de sa mise en phase opérationnelle», compter sur toute son expérience capitalisée depuis plus de deux décennies «pour puiser tout élément susceptible de soutenir ses travaux et enrichir in fine la langue, son domaine spécifique».

«Mais dans l'immédiat, la nécessaire résorption d'un déficit en certains moyens indispensables pour la réalisation du plan de charge du HCA se pose avec acuité», relève le communiqué, indiquant que les autorités compétentes, sol-



licités pour le renforcement de l'encadrement humain de ses structures, ont lancé les procédures réglementaires y afférentes». «Dans l'attente de leur aboutissement diligent, le HCA, se reposant sur les personnels disponibles mobilisés à l'extrême, agit pour traduire dans les faits et dans les délais impartis tous les engagements pris», assure le communiqué.

Toutefois, le HCA a affirmé qu'«en dépit des contraintes rencontrées et de l'immensité du travail restant à accomplir dans tous les domaines», il demeurerait «résolument optimiste et pleinement engagé pour assurer un avenir florissant à tamazight, patrimoine de tous les Algériens» et qu'il «ne ménagera aucun effort pour contribuer à l'aboutissement ce projet essentiel pour la nation algérienne».

Le Communiqué rappelle que depuis sa création, le HCA «poursuit inlassable-

ment dans le cadre de ses missions, une action engagée et réfléchie pour conforter et promouvoir la place naturelle et légitime de l'amazighité dans notre pays, à travers ses dimensions linguistique, culturelle et historique», ajoutant que «malgré des contraintes objectives mais aussi des réticences, cette action multiforme aux plans institutionnel et opérationnel a été menée sans jamais dévier de ce cap».

«Pour autant, nous restons conscients qu'elle est largement perfectible et que les défis qui restent à relever sont immenses sachant que les engagements éparés et les élans volontaristes, aussi louables soient-ils, ne peuvent plus suffire à l'atteinte des objectifs fixés pour l'essor de Tamazight», note le communiqué, ajoutant que ces défis «appellent des engagements et la mobilisation de moyens autrement plus conséquents que ceux mis en œuvre jusqu'à présent».

## ESPAGNE Coup d'envoi de la première édition du festival du film Fisahara à Madrid

Le coup d'envoi de la première édition du festival international du film du Sahara occidental, Fisahara, a été donné dans la soirée de hier au centre culturel Matadero de Madrid.

La soirée d'ouverture de cette édition spéciale du fisahara et à laquelle ont pris part bon nombre d'artistes espagnols à l'instar de Clara Lago, Dani Rovira, Inma Cuesta, Belen Cuesta, Pilar Bardem, Claudia Garvi outre une délégation du ministère sahraoui de la Culture a été marquée par la projection à la cinémathèque du film *Lejouad*, réalisé par Gonzalo Moure et Brahim Chagaf et qui a décroché le premier prix du

Fisahara 2016. Traitant de la poésie, la philosophie et la sagesse sahraouie, le film a fait voyager les spectateurs au fin fond d'un désert tout en les plongeant dans une culture ancestrale et des traditions séculaires qui montrent de ce peuple.

La projection du film a été suivie d'un grand débat sur le cinéma sahraoui comme moyen de lutte et de résistance et également comme moyen d'expression d'une identité culturelle. Les spectateurs ont à cette occasion posé de nombreuses questions sur la situation au Sahara occidental, sur les sahraouis contraint à l'exil depuis plus de 42 ans, ainsi que sur les violations des droits

de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. «Les présents au débat ont par ailleurs valorisé le cinéma et son rôle dans la lutte du peuple sahraoui et notamment ce festival fisahara qui a déjà treize éditions à son actif et qui a permis de donner plus de visibilité à ce conflit pour ne pas tomber dans l'oubli et notamment en Espagne qui doit assumer sa responsabilité historique et morale vis à vis du peuple sahraoui», a indiqué Maria Carrion, directrice exécutive de ce festival.

La soirée d'ouverture de cette première édition du Fisahara Madrid, a également donné lieu à un concert musical animé par la chanteuse

sahraouie Aziza Brahim qui a gratifié le public espagnol de chansons puisées du patrimoine sahraoui.

Le film «Les fils des nuages», lauréat du Fisahara 2012 et produit par Alvaro Logronia et Javier Bardem, sera projeté durant la seconde journée et sera suivi d'un débat dont le thème s'articulera autour du cinéma du Sahara : la résistance politique et diplomatique. La dernière journée de ce festival de Madrid verra la projection du film le coureur de Saeed Taji Farouki qui raconte l'histoire de l'athlète sahraoui Salah Ameidan et sa contribution par le biais du sport, à donner plus de visibilité à la cause de son peuple.

## UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

La poursuite du 18e Festival européen à Alger aura constitué l'essentiel de l'actualité culturelle en algérie en plus d'autres activités relatives au théâtre, aux arts picturaux et au cinéma.

- La chanteuse portugaise Cristiana Aguas a animé samedi à Alger un concert de Fado dans le cadre du 18e Festival européen.

- Le long métrage «De sas en sas» de la réalisatrice franco-algérienne Rachida Brakni projeté samedi à Alger

dans le cadre du 18e Festival européen.

- Le groupe britannique de fusion «Hejira» a animé dimanche un concert à Alger dans le cadre du 18e Festival européen.

- La pièce «Petit boulot pour vieux clown» présentée lundi à Alger dans le cadre du 18e Festival européen.

- La pièce de théâtre «Saisons selon Mohammed Dib» présentée mardi à Alger, dans le cadre du 18e festival européen, par le «Théâtre d'Illusia»

(Finlande), sur un texte de Mohammed Dib.

- Les musiciennes grecques Ourania et Sofia Lampropoulou ont animé la soirée de clôture du 18e festival européen.

- Vernissage, samedi à Alger de l'exposition «El Jazair, ombres et lumières» par le duo de photographes Almuth Bourenane et Chafia Loudjici, une exposition qui se poursuit jusqu'au 31 mai.

- Vernissage, samedi à la galerie «Dar

El Kenz» à Alger, de l'exposition «State Of Disorder» de l'artiste peintre Malek Saleh.

- représentation générale de la pièce de théâtre «Bahidja», une adaptation du roman «Sans voile et sans remords» de Leïla Aslaoui mise en scène par Ziani Cherif Ayad, dimanche à Alger.

- Projection en avant-première du film «Benbadis», du réalisateur syrien Bassil Al-Khatib, mardi à Constantine.

APS

SELON LE QUOTIDIEN  
BRITANNIQUE  
THE INDEPENDENT  
**L'Emir Abdelkader,  
un exemple  
à suivre pour ses valeurs  
de respect d'autrui  
et de tolérance**

Le quotidien britannique «*The Independent*» a publié hier un article sur l'Emir Abdelkader El Djazairi qu'il a qualifié «d'exemple à suivre et à admirer», pour les valeurs de respect d'autrui et de tolérance qu'il prônait.



«Nous devons regarder le passé pas Daech pour connaître les vraies valeurs de l'Islam», a écrit le quotidien qui a relevé que l'Emir Abdelkader «était un musulman, un soufi, un cheikh, un humaniste qui a protégé son peuple contre la barbarie occidentale mais a également protégé des chrétiens (...)».

L'auteur du texte rappelle que l'Emir Abdelkader a sauvé 15.000 chrétiens, ce qui fait de lui un exemple «à imiter pour les musulmans et à admirer, pour les Occidentaux». Il estime que la cruauté ne doit pas être la réponse aux attentats terroristes perpétrés un peu partout dans le monde, et que tant que l'occident «bombarde le Moyen-Orient, les pays occidentaux seront également attaqués».

«Tant que nous semons la mort dans le monde musulman, nous ne récolterons que la terreur, la peur et l'insécurité», a écrit *The Independent*. Il souligne qu'il est temps de «faire appel aux valeurs du guerrier féroce, l'humaniste et mystique Emir Abdelkader, dont le courage a poussé son pays, l'Algérie, à insister pour rapatrier sa dépouille de Damas».

«Homme du savoir, l'Emir Abdelkader admirait les philosophes et interdisait à ses combattants de détruire les livres. Il adorait sa religion, mais croyait aussi aux droits de l'homme. Nos pensées devront aller vers celui qui combattait farouchement l'occupation française, mais sans être extrémiste. Il considérait les

chrétiens et les musulmans comme des frères», note le journal. Le quotidien britannique cite l'humanisme et la générosité de l'Emir Abdelkader qui a bien traité «ses prisonniers français, allant jusqu'à leur rendre la liberté quand il n'avait pas de nourriture pour eux», souligne *The Independent*.

«Même dans son exil français, il a prêché pour la paix, la sagesse et la fraternité», ajoute l'auteur de l'article, estimant que ses œuvres devraient figurer sur toutes les plateformes des médias sociaux.

Les valeurs de cet homme de la Renaissance, sont «valables pour tous les temps». Il devrait être pris comme «un exemple plutôt qu'un saint, un philosophe plutôt qu'un prêtre, selon le journal».

*The Independent* relève que «l'Algérie, terre natale d'Abdelkader est un pays voisin de la Libye d'où est originaire le kamikaze de Manchester qui a commis l'attentat pour venger les attaques américaines en Syrie où est mort l'émir Abdelkader».

«De toute cette histoire et géographie, on ne retient pour l'instant que le crime d'Abédi (le kamikaze de Manchester) qui devient plus important que l'enseignement et l'exemple d'Abdelkader», regrette l'auteur du texte.

Il a conclu que Daech «ne représente pas l'Islam» et que l'émir Abdelkader est la preuve qu'un musulman «peut gagner tous les honneurs du monde».

APS

## Publicité

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES  
EN EAU ET ENVIRONNEMENT  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU  
WILAYA DE OUARGLA

Origine du financement : Programme D'APPUI A La Croissance Economique ANNI 2016  
Intitulé de l'opération : Réhabilitation, Rénovation et extension des réseaux d'AEP à travers la wilaya

Numéro de l'opération : DECISION MF /2016/ DP /113

AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N°15/245 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'Appel d'Offres National ouvert

N° 04/2017 paru aux quotidiens:

• DK NEWS du : 01/02/2017

- Et concernant: Rénovation et extension des réseaux d' AEP à travers la wilaya en lots  
- Le Marché est attribué provisoirement à l'entreprise:

lot	Entreprise	Montant de l'offre en TTC avant le correction	Montant de l'offre en TTC après le correction	Nopte	Délai	OBS
N°:01	EURL HAOUED HAITHAM	18.195.840,00 DA	18.195.840,00DA	52.66	03 Mois	Mois disant
N°:02	E.T.B.P.H FERDJANI KHELIFA	22.585.095,00 DA	22.637.745,00 DA	50.50	04 Mois	Mois disant
N°:03	E.T.B.P.H FERDJANI KHELIFA	33.928.830,00 DA	33.928.830,00 DA	51.75	04 Mois	Mois disant
N°:04	E.T.P.C.H DAHANNE AHMED	22.490.910,00 DA	22.490.910,00 DA	65	10 Mois	Mois disant
N°:05	Afro canal HAMMADI AHMED	13.168.350,00 DA	13.161.330,00 DA	67	05 Mois	Mois disant
N°:06	Afro canal HAMMADI AHMED	20.812.311,00 DA	20.812.311,00 DA	65.85	07 Mois	Mois disant
N°:07	E.T.P.C.H DAHANNE AHMED	50.245.650,00 DA	50.245.650,00 DA	64.25	12 Mois	Mois disant
N°:08	Sarl afro Tp	14.161.680,00 DA	14.161.680,00 DA	62.50	06 Mois	Mois disant
N°:09	Entreprise ZINE OUTHMAN	27.534.195,00 DA	27.534.195,00 DA	55	08 Mois	Mois disant
N°:10	E.T.P.G.C.H BENGHOULIA AHMED YACINE	12.269.790,00 DA	12.269.790,00 DA	64	02 Mois	Mois disant
N°:11	Entreprise ZINE OUTHMAN	4.430.790,00 DA	4.430.790,00 DA	52.50	04 Mois	Mois disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission compétente (cf. à l'article 82 du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics).

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service concerne, au plus tard, trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.





## AG ÉLECTIVE DU COA : Victoire aisée de Berraf

Mustapha Berraf, président sortant du Comité olympique et sportif algérien (COA) a été réélu hier pour un deuxième mandat de suite à la tête de la première instance sportive algérienne.



Berraf a obtenu 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Dib Abdelhakim président de la Fédération algérienne athlétisme

et 11 bulletins nuls. Le troisième candidat, Sid Ali Lebib s'est retiré de la course avant le début des travaux de l'assemblée générale dé-

nonçant ce qu'il a qualifié "d'interférences de l'administration centrale des sports".

### La composition du bureau exécutif 2017-2020

Composition du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA) pour le mandat 2017-2020, connue hier à l'issue de l'assemblée générale électorale tenue à Alger :

**Président :** Mustapha Berraf  
**Représentants des Fédérations olympiques :**  
 Larbi Abdellouai (haltérophilie)  
 Mohamed-Hakim Boughadou (natation)  
 Rabah Chebah (lutttes associées)  
 Chérif Derkaoui (tennis de table)  
 Mabrouk Kerboua (cyclisme)  
 Nabil Sadi (hoxe, membre du bureau exécutif sortant)  
 Ali Slimani (basket-ball)  
 Messaoud Zoubiri (badminton)  
**Représentants des Fédérations non-**

**olympiques/Membres du bureau exécutif sortant :**  
 Amar Brahmia (membre du bureau exécutif sortant)  
 Abderrahmane Hamad (membre du bureau exécutif sortant)  
 Abdelhafid Izem (sport scolaire, membre du bureau exécutif sortant)  
 Mohamed Meridja (membre du bureau exécutif sortant)  
**Représentants du sport féminin :**  
 Nouria Bénida-Merrah  
 Hassiba Boulmerka.

## Handball

### COUPE D'ALGÉRIE SENIORS (MESSIEURS / DAMES) : Double pour le GS Pétroliers

Le GS Pétroliers a réussi le double en Coupe d'Algérie de handball, en s'imposant aussi bien chez les messieurs que chez les dames, respectivement (28-21) contre l'Entente Sportive Aïn Touta, et (25-21) contre le Handball Club El Biar.

La finale dames a été la première à se dérouler dans la salle omnisports de Chéraga (Alger) et les Elbiaraises peuvent nourrir bien des regrets d'être passées à côté de l'exploit, car ayant fait jeu égal avec les Pétrolières pendant pratiquement tout le match.

Le score était d'ailleurs de sept buts partout après un quart d'heure de jeu, et ce n'est que vers la fin de la première mi-temps que la défense du HBCEB a commencé à prendre l'eau, rejoignant ainsi les vestiaires avec un retard de quatre buts (16-12).

Après la pause, l'entraîneur Elbiarois Achour Karim a incorporé d'entrée jeu la gardienne Fatma Boussora, en lieu et place de Soumia Khoukhou, tout en optant pour une défense avancée, qui a bien fait le job derrière, puisque les camarades de Ratiba Hasnaoui n'ont encaissé qu'un seul but pendant les sept premières minutes de la deuxième mi-temps.

Malheureusement pour elles, le rendement offensif n'a pas été aussi bon, en grande partie à cause de l'excès de précipitation.

Les Elbiaraises ont en effet raté un minimum de six occasions franches, rien qu'au début de cette deuxième mi-temps, et c'était beaucoup trop pour une équipe qui était menée au score, et qui espérait renverser la vapeur.

De leur côté, les Pétroliers ont su garder leur sang froid, même aux pires moments de la rencontre, ce qui leur a permis de conserver leurs avances au score, et de s'imposer au final (25-21).

Un quart d'heure après les dames, c'était au tour des messieurs de faire leur entrée sur le terrain, et avec eux, le niveau technique est très vite monté d'un cran, particulièrement chez les gardiens de buts, ayant pesé d'un poids considérable sur les moments forts de la rencontre.

Que ce soit Abdelmalek Slahdji (GSP), ou Bouguenna Nour El Islam (ESAT), les arrêts étaient en effet aussi spectaculaires que décisifs, et ont joué un rôle déterminant dans les différentes tournures qu'avait pris cette finale messieurs.

Disposant cependant d'une meilleure attaque, les pétroliers ont pris l'ascendant, terminant la mi-temps avec quatre buts d'avance (16-12).

Au retour des vestiaires, l'ESAT a réussi une petite "remontada" en revenant à 17-20, mais cette grosse débauche d'énergie l'a considé-

rament épuisée, au point de s'effondrer complètement en fin de match, passant de 18-22 à 21-28 en l'espace de quelques minutes avant le coup de sifflet final. L'expérience et la fraîcheur physique des Pétroliers a joué un rôle déterminant dans la gestion de cette fin de match, et c'est ce qui a fait les différences.



### Résultats complets des finales de la Coupe d'Algérie de handball de la saison 2016-2017 (toutes catégories), disputées vendredi à la salle Tahar-Belkhdar de Chéraga (Alger) :

- (U16) : GS Pétroliers ù NRF Constantine 12-0 (forfait du NRFC)
- (U17) : JS Mila ù JS Arbaa 28-33
- (U18) : NRB Hammamet ù GS Pétroliers 21-18
- (U19) : CRB Baraki ù JS Messaïssa 33-30
- (U20) : HBC El Biar ù GS Pétroliers 31-20
- (Seniors dames) : GS Pétroliers ù HBC El Biar 25-22
- (Seniors hommes) : ES Aïn Touta ù GS Pétroliers 21-28.

### Le palmarès après le sacre du GSP (messieurs)

1966-1967 : CR Belcourt 1967-1968 : USM Annaba 1968-1969 : GCS Alger 1969-1970 : GCS Alger 1970-1971 : CSS Kouba 1971-1972 : Nadit Alger 1972-1973 : Nadit Alger 1973-1974 : NAR Alger 1974-1975 : CS DNC Alger 1975-1976 : Nadit Alger 1976-1977 : CS DNC Alger 1977-1978 : non jouée 1978-1979 : Nadit Alger 1979-1980 : Nadit Alger 1980-1981 : CS DNC Alger 1981-1982 : MC Alger 1982-1983 : MC Alger 1983-1984 : MC Oran 1984-1985 : Nadit Alger 1985-1986 : MC Oran 1986-1987 : MC Alger 1987-1988 : OC Alger 1988-1989 : MC Alger 1989-1990 : MC Alger 1990-1991 : MC Alger 1991-1992 : non jouée 1992-1993 : MC Alger 1993-1994 : MC Alger 1994-1995 : MC Alger 1995-1996 : IRB Alger 1996-1997 : MC Alger 1997-1998 : MC Alger 1998-1999 : MC Alger 1999-2000 : MC Alger 2000-2001 : MC Alger 2001-2002 : MC Alger 2002-2003 : MC Alger 2003-2004 : MC Alger 2004-2005 : MC Alger 2005-2006 : MC Alger 2006-2007 : MC Alger 2007-2008 : MC Alger 2008-2009 : GS Pétroliers 2009-2010 : GS Pétroliers 2010-2011 : GS Pétroliers 2011-2012 : non jouée 2012-2013 : non jouée 2013-2014 : GS Pétroliers 2014-2015 : CRB Baraki 2015-2016 : MC Saïda 2016-2017 : GS Pétroliers.

### Le palmarès après le sacre du GS Pétroliers (Dames)

1969 : GCS Alger  
 1971 : CJS Alger  
 1973 : CS DNC Alger  
 1975 : NADI Constantine  
 1977 : NADI Constantine  
 1979 : NADIT Alger  
 1981 : NADIT Oran  
 1983 : NADIT Alger  
 1985 : NADIT Alger  
 1987 : MP Oran  
 1989 : NA Hussein-Dey  
 1991 : NA Hussein-Dey  
 1993 : ERC Alger  
 1995 : MC Alger  
 1997 : NADIT Alger  
 1999 : MC Alger  
 2001 : MC Alger  
 2003 : MC Alger  
 2005 : MC Alger  
 2007 : HBC El-Biar  
 2009 : GS Pétroliers  
 2011 : GS Pétroliers  
 2013 : HBC El-Biar  
 2015 : HBC El-Biar  
 2017 : GS Pétroliers.

1970 : CJS Alger  
 1972 : ARD CNPE  
 1974 : CS DNC Alger  
 1976 : NA Hussein-Dey  
 1978 : NADI Constantine  
 1980 : NADIT Alger  
 1982 : NADIT Alger  
 1984 : NADIT Alger  
 1986 : Non jouée  
 1988 : MC Alger  
 1990 : NA Hussein-Dey  
 1992 : non jouée  
 1994 : MC Alger  
 1996 : NADIT Alger  
 1998 : MC Alger  
 2000 : MC Alger  
 2002 : MC Alger  
 2004 : MC Alger  
 2006 : MC Alger  
 2008 : MC Alger  
 2010 : GS Pétroliers  
 2012 : GS Pétroliers  
 2014 : HBC El-Biar  
 2016 : HBC El-Biar

## Déclarations

**Rabah Graïche (Entraîneur du GS Pétroliers dames) :** "Nous sommes contents d'avoir remporté ce trophée devant le HBC El-Biar. Notre victoire était amplement méritée, vu notre domination. Nous avons su gérer la rencontre notamment en 2e mi-temps, où nous avons maintenu notre écart pris lors de la 1re période".

**Karim Achour (Entraîneur du HBC El-Biar) :** "Je ressens une grosse déception après cette défaite. Nous avons bien joué, et nous avons été à la hauteur, malheureusement, nous avons raté de nombreuses occasions de scorer, ce qui a permis aux Pétrolières de mener au score. On aurait pu réaliser un résultat meilleur".

**Reda Zeguelli (Entraîneur en chef du GSP messieurs) :** "C'était un match difficile, face à un adversaire coriace, qui n'a vendu que chèrement sa peau. Mais nos joueurs ont été solides moralement, ce qui leur a permis de bien gérer les moments forts de cette finale. Je les félicite d'ailleurs pour tous leurs efforts. Je tiens à remercier aussi notre président, car c'est grâce à la confiance qu'il a gardée en nous que nous sommes arrivés-là. Même lorsque le club avait tout perdu en 2014 (ndlr, coupe et championnat), il a continué à nous soutenir et aujourd'hui, nous en récoltons les fruits".

**Habib Kheraïfa (Entraîneur en chef de l'ESAT) :** "C'était une finale de coupe et nous sommes déçus de l'avoir perdue, même s'il y avait une belle équipe en face, car ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance d'en disputer une. Nous avons bien démarré le match. Même en deuxième mi-temps, nous étions bien revenus au score, mais la suite a été moins bonne. Nous avons raté beaucoup d'occasions et à ce niveau là, ça ne pardonne pas. Ce n'est pas pour me trouver de fausses excuses, mais je tiens à dire que nous avons disputé cette finale avec des joueurs amoindris, que j'ai récupéré blessés, et cela a pesé dans l'issue finale de la rencontre".

APS

## CITÉ UNIVERSITAIRE DE 1000 LITS A KHEMIS MILIANA

### La jeune judoka Meriem Zekraoui : « J'encourage toutes les filles à pratiquer le judo »

La judoka Meriem, 21 ans, universitaire, spécialité sport à l'université Djilali Bounaama de Khemis Miliana, originaire de Birtouta, championne d'Algérie cadets et vice-championne en junior à deux reprises depuis 2010, est l'incontestée de la catégorie de 62 kg à son impressionnant palmarès. « Cette fille est une machine, il faut se dire qu'elle a deux bras et deux jambes comme nous mais le truc qui fait la différence, c'est son mental et son envie de gagner ». Affirment ses entraîneurs à l'équipe de l'ONB de Birtouta, à Alger. Nous avons rencontré Meriem à la cité universitaire de 1000 lits à Khemis Miliana, lors d'une cérémonie de la journée de l'étudiant, où Meriem a exhibé des katas de judo, en présence de sa directrice Melle Amel Yekhour, les étudiantes, les organisations estudiantines et les cadres de la Dou. « Grandir avec le judo, c'est apprendre beaucoup de choses. C'est le genre de sport qui vous enseigne le respect en toute occasion » Affirme notre star. Meriem, qui se distingue par sa précision et sa vitesse d'exécution, sa puissance aussi, a enchaîné plusieurs victoires nationales depuis ses années en cadet. Elle est deux fois championne d'Algérie en cadets (2008, 2010) et vice championne en junior, en 2012 et 13. A propos de ses débuts sur le tatami, elle raconte : « Quand j'avais huit ans, j'avais des amis qui pratiquaient ce sport, j'ai hésité à plusieurs fois, ensuite je me suis dit pourquoi ne pas essayer. Puis, au bout de deux semaines, j'ai réellement commencé à aimer le judo, c'était vraiment sympa ». « Je n'ai pas de truc en plus, je travaille dur et j'ai fait en sorte de réaliser mes rêves. Meriem Zekraoui lance un appel à toutes les filles de la cité de pratiquer le judo ou n'importe quel sport « Tous ceux qui travaillent dur peuvent rencontrer le succès » Explique Meriem. « Toute ma carrière, mon entraîneur m'a dit que tout ce qu'on fait dans sa vie, on le fait pour soi-même » Actuellement avec la blessure, je dois retrouver mes forces pour entamer les entraînements et viser une sélection à l'équipe nationale inchaallah ».

Salim Ben

## LIGUE 1/MC ORAN : La saison de la renaissance tourne à la désillusion

Entamée sous le signe de la renaissance, la saison du MC Oran, dont le dernier titre national remonte à 1996 (coupe d'Algérie), a vite tourné à la désillusion et l'espoir de revenir au-devant de la scène n'a duré que l'espace d'une première partie du championnat 2016-2017 que le club de Ligue 1 algérienne de football a terminée à la deuxième place.

La descente aux enfers a commencé dès le début de la deuxième tranche du championnat. Entre-temps, l'équipe a été éliminée dès les 32es de finale de la coupe d'Algérie, passant à côté de son premier challenge de la saison.

A trois journées de la fin de l'exercice, les "vieux démons" sont de retour du côté d'Al-Hamri.

Ayant opté pour le silence depuis le début des débats, les membres du Conseil d'administration (CA) de la Société sportive par actions (SSPA) sont revenus à la charge pour réclamer le départ du président Ahmed Belhadj dit Baba.

Affaibli par la chute libre de son team en termes de résultats, Belhadj, dont l'équipe a attendu la 10e journée du retour pour signer sa première victoire lors de cette phase, n'a pas du tout résisté en annonçant sa démission.

Mieux, il vient de convoquer une assemblée générale du CA pour le 1er juin prochain afin d'officialiser son retrait.

Après trois ans de règne, Belhadj, qui a opté cette saison pour un effectif composé majoritairement d'enfants de la ville d'Oran, a échoué dans sa nouvelle tentative.

Cette énième stratégie de sa part pour redonner au grand club de la capitale de l'Ouest son lustre d'antan n'a pas donné ses fruits.



### Les vieux démons de retour

Pourtant, rien ne prédisait un tel scénario au vu du parcours de premier ordre des "Hamraoua" lors de la première partie du championnat.

Les plus pessimistes d'ailleurs ne s'attendaient pas à ce que leur club favori se retrouve en train de lutter pour son maintien, alors qu'il était bien parti pour disputer une place sur le podium.

Dans la foulée, les joueurs, montrés du doigt par les fans, montent à leur tour au créneau pour réclamer la régularisation de leur situation financière. A l'instar des autres

présidents de club de l'élite, Belhadj trouve du mal à payer les arriérés de salaires des siens qui s'accumulent depuis déjà quatre mois.

Dans les fiefs du Mouloudia d'Oran, l'on refuse déjà le retour de la "vieille garde", la présidence du club ayant souvent été confiée aux mêmes personnes, à l'image de Youcef Djebbari, Ahmed Mehyaoui (l'actuel président du club amateur) et Larbi Abdelilah. Le souhait des supporters de voir arriver un éventuel investisseur de taille aux commandes risque de ne pas être exaucé.

Les opérateurs écono-

miques ne sont plus séduits par le football algérien pour divers raisons.

Aussi, la situation économique du pays ne les encourage pas à investir dans le sport roi.

En attendant le rendez-vous du 1er juin prochain, le MCO ne devrait pas sortir de l'auberge, même si tout le monde à Oran se console pour le moment par le trophée de coupe d'Algérie que viennent de s'adjuger les moins de 21 ans, une équipe recelant des joueurs pleins de talent mais qui ne devraient pas tarder à aller évoluer sous d'autres cieux. C'est devenu d'ailleurs une habitude dans ce club.

## LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉE - MISE À JOUR): NA Hussein-Dey-USM Alger décalé à 22h30



La rencontre de la 27ème journée du championnat Mobilis de Ligue 1 entre le NA Hussein-déy et l'USM Alger débutera à 22h30 au lieu de 22h00 comme annoncé précédemment, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) hier.

Ce match se déroulera le lundi 29 mai au stade du 5 juillet.

Le derby NAHD-USMA avait été reporté en raison de la participation de l'USM Alger à la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football contre Caps United (défaite 2-1) disputée mercredi dernier à Harare (Zimbabwe).

La 27e journée de Ligue 1 se poursuit samedi avec la rencontre MC Alger-CR Belouizdad à 22h30 au stade 5 juillet.

## USM ALGER : Ziri Hamar, absent depuis plusieurs mois, apte pour le service



L'attaquant Ziri Hamar, absent des terrains depuis la fin de la phase aller du championnat à cause d'une blessure, est apte pour reprendre la compétition avec son club, l'USM Alger, indique samedi le site officiel de la formation de Ligue 1 Mobilis de football.

Hamar, qui avait rejoint le champion d'Algérie en titre l'été dernier en provenance de la JS Saoura (Ligue 1, Algérie), avait subi une intervention chirurgicale au niveau du ménisque.

L'attaquant, l'une des révélations de la Ligue 1 la saison passée, est à son deuxième exercice en championnat algérien.

Il avait évolué auparavant à Nancy en France où il a même disputé plusieurs matchs de Ligue 1.

Le joueur de 26 ans a participé "normalement" à la séance de la reprise vendredi, précise le club algérois, ajoutant que le staff technique, que dirige le Belge Paul Put, pourra désormais compter sur cet attaquant "dans les semaines à venir".

L'USMA, 4e au classement du championnat algérien, affrontera le CR Belouizdad lundi (20h30) au stade du 5-juillet dans un derby comptant pour la mise à jour de la 27e journée.

Les Usmistes, qui restent sur une défaite en phase de poules de la Ligue des champions sur le terrain de Caps United (Zimbabwe) sur le score de deux buts à un, rendront visite au Zamalek du Caire (Egypte) le 2 juin prochain dans le cadre de la 3e journée du groupe B, un rendez-vous qui devrait être marqué par le baptême de feu de Hamar dans la compétition continentale.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS : L'USM El-Harrach joue avec le feu

L'USM El Harrach n'a pu faire mieux qu'un match nul lors de la réception du CS Constantine (0-0) vendredi en match retard de la 27e journée de la Ligue 1 algérienne de football, reportant par là même son maintien officiel parmi l'élite au grand dam de ses fans qui assistent impuissants à une situation des plus confuses exposant "Essafra" à un avenir incertain.

"Aujourd'hui, on se retrouve livrés à nous mêmes, en l'absence des dirigeants qui ont tout simplement abandonné l'équipe.

C'est la deuxième match de suite qu'aucun dirigeant ne vienne s'enquérir des conditions dans lesquelles les joueurs préparent des rendez-vous aussi cruciaux que ceux de cette fin de saison", déplore l'entraîneur intérimaire Nacer Bechouche, qui, en compagnie de Hassan Benomar, poursuivent leur mission à la barre technique après le départ de l'entraîneur en chef, Boualem Charef et ses deux autres assistants, Hocine Abdelaziz et Mohamed Haniched.



Le départ de ce trio est intervenu juste après le retour d'Abdelkader Manaâ à la présidence du club au prix de sa victoire dans la bataille juridique qu'il avait engagée contre Mohamed Laib.

Un retour ayant plongé le club banlieusard de la capitale dans la crise, étant donné que les joueurs revendiquent toujours plusieurs salaires impayés, non sans recourir à maintes reprises à la grève.

A trois journées de la clôture du championnat, les craintes se sont accrues dans les milieux de l'USMH concernant l'avenir de cette forma-

tion parmi l'élite. Avec 34 points dans le compteur, les Harrachis ne sont pas à l'abri d'une mauvaise surprise, car ils auront besoin au moins de trois ou quatre points supplémentaires pour assurer leur maintien.

Les coéquipiers de Sofiane Younes affronteront, lors de la prochaine journée, le CR Belouizdad dans un match derby au stade du 5-juillet (Alger), avant d'accueillir le RC Relizane (premier club relégué) et rendre visite à l'O Médéa dans le cadre de la 30e et dernière journée du championnat.

## CAN 2019 (QUALIFICATION - PREMIÈRE JOURNÉE - GR:D) ALGÉRIE - TOGO: Claude Le Roy défend ses choix de joueurs



Le sélectionneur de l'équipe togolaise Claude Le Roy a défendu ses choix de joueurs pour le match en déplacement face à l'Algérie le 11 juin à 22h00 au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour le compte de la 1ère journée (Gr. D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, qu'il affrontera avec plusieurs joueurs locaux. "Il y a des joueurs qui sont toujours importants comme Adebayor, et d'autres qui arrivent comme Atakora, Djene et Bebou. Mais je pense que le moment était arrivé de régénérer ça. Et le timing est bon. Après le match contre l'Algérie, il y a 10 mois avant un autre match des éliminatoires. Bien évidemment on n'est pas favori dans ce groupe", a déclaré le technicien français au micro de Canal+.

Outre l'Algérie et le Togo, le groupe D est composé du Bénin et de la Gambie. Dans la liste des 23 joueurs figure le capitaine Emmanuel Adebayor, à l'inverse de Matthieu Dossevi, blessé, ou encore d'Alaixys Romao. Du coup, plusieurs nouveaux visages intègrent le groupe, à l'image d'Elom Nya-Vedji.

"Si on veut franchir un palier, c'est en partant avec de jeunes joueurs. Il y en a dans le championnat mais aussi des jeunes que j'ai vus dans des tournois d'académies. C'est un gros risque certes mais j'ai toujours fonctionné comme ça. Je ne suis pas là pour assurer des résultats moyens à court terme, je suis là pour construire quelque chose à long terme", a-t-il ajouté.

Avant d'affronter l'Algérie, les Eperviers disputeront deux matchs amicaux en France : contre le Nigeria le 1er juin à Paris puis face aux Comores le 4 juin à Martigues.

## ÉLIMINATOIRES CAN-2019 (PRÉPARATION): Le Nigeria tenu en échec par une sélection corse 1-1 en amical



Le Nigeria a été tenu en échec par une sélection corse dirigée pour l'occasion par Jean-Michel Cavalli sur le score de 1 à 1 en match amical disputé vendredi soir dans le cadre de la préparation des Super Eagles en prévision de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019.

Les Corses ont ouvert la marque dès l'entame de la partie sur penalty par Mandrichi (2e, 1-0), suite à une main de Musa.

Il fallait ensuite un excellent Penneetau dans les buts corses pour préserver cette avance, sur des tentatives d'Onyekuru (9e) et Ibrahim (15e, 25e).

Le rythme baissait quelque peu en seconde période et les Super Eagles ont terminé mieux et égalisé sur penalty. Cahuzac bousculait Onyekuru et Iheanacho, le joueur de Manchester City, remettait les deux équipes à égalité (83e, 1-1).

En qualifications de la CAN-2019, le Nigeria accueillera l'Afrique du Sud le 10 juin prochain à Uyo en match de la première journée, groupe E.

APS

## Ghoulam dans l'équipe type des Africains d'Europe de l'exercice 2016-2017

L'international algérien, Fawzi Ghoulam, a été choisi dans l'équipe type des joueurs africains évoluant en Europe pour le compte de l'exercice 2016-2017, établie par le bi-hebdomadaire spécialisé *France Football*.

Le latéral gauche de Naples (26 ans) a fait 28 apparitions cette saison en championnat de Serie A italienne et s'est illustré par 7 passes décisives (10 toutes compétitions confondues), battant son record personnel en matière d'offrandes, lui qui comptait 7 passes en deux saisons.

Outre Ghoulam, deux autres internationaux algériens ont été "primés" par *France Football*, en l'occurrence Sofiane Hanni (Anderlecht, Belgique) et Nabil Bentaleb (Schalke 04, Allemagne) qui figurent dans l'équipe des remplaçants.



## CAN2019 (QUALIFICATION) ALGÉRIE: Guedioura convoqué pour la double confrontation des Verts contre la Guinée et le Togo



L'international algérien Adlene Guedioura, sociétaire de Middlesbrough est convoqué pour les deux

matchs des Verts contre respectivement la Guinée en amical et le Togo en qualification de la CAN-

2019 en juin prochain, a indiqué le club anglais de Championship sur son site officiel vendredi.

Le milieu de terrain des "Boro" avait rencontré la semaine dernière à Londres le nouveau sélectionneur de l'équipe d'Algérie à l'occasion de sa tournée européenne ou il avait exposé son programme et sa philosophie de jeu.

La sélection algérienne affrontera la Guinée en amical le 6 juin à 22h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida avant de croiser le fer contre les Eperviers du Togo le 11 juin également à 22h00 à Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, groupe D.

## ES TUNIS: L'Algérien Belkaroui de retour à l'entraînement

Le défenseur international algérien Hichem Belkaroui, rétabli d'une blessure, a repris l'entraînement, a indiqué l'Espérance sportive de Tunis sur son site officiel.

L'ancien défenseur de l'USM El Harrach avait été contraint à une absence prolongée en raison de pépins physiques. Outre Belkaroui, le champion de Tunisie enregistre également le re-

tour d'Ali Moncer. Le retour des deux joueurs arrive au bon moment pour le staff technique des Sang et Or qui fait face à un rythme effréné en cette fin de saison avec notamment la demi-finale de la coupe de Tunisie contre Ben Guerdane prévue dimanche et la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions début juin.



## SÉLECTION ITALIENNE - MONDIAL 2018: Emerson convoqué contre l'Uruguay et le Liechtenstein

Le sélectionneur de l'équipe d'Italie, Giampiero Ventura a convoqué le défenseur italo-brésilien de l'AS Rome, Emerson Palmieri pour affronter au mois de juin l'Uruguay, en amical, puis le Liechtenstein en éliminatoires du Mondial-2018, ce qui représente une première pour ce joueur. Emerson est arrivé en Italie en 2014, mais ayant des origines italiennes du côté de sa mère, il est

sélectionnable depuis le mois de mars.

Il fait d'ailleurs partie du groupe de 22 joueurs, retenus pour affronter Saint-Marin mercredi, avec une équipe d'Italie A. L'Italie affrontera l'Uruguay le 7 juin à Nice en match amical, puis le Liechtenstein le 11 juin à Udine dans le cadre des éliminatoires du Mondial-2018. Ventura a convoqué 26 joueurs au total, parmi les-

quels figure également le milieu de terrain du Milan AC, Riccardo Montolivo qui revient en sélection après une grave blessure à un genou, l'ayant éloigné des terrains depuis le mois d'octobre.

Les joueurs de la Juventus Turin ne rejoindront le groupe que le 5 juin, puisqu'ils disputeront le 3 juin la finale de la Ligue des Champions contre le Real Madrid.

**GROSSE OFFRE À VENIR POUR ALEX SANDRO**

Auteur d'une superbe saison avec la Juventus Turin, le latéral gauche Alex Sandro (26 ans, 27 matchs et 3 buts en Serie A cette saison) fait saliver les plus grands clubs européens. Arsenal, Chelsea, le Real Madrid, tous sont prêts à mettre le paquet pour déloger le Brésilien du Piémont. Mais une équipe semble bien plus décidée que les autres à faire une folie pour l'ancien joueur de Porto : Manchester City. Selon Calciomercato, les Citizens, qui ont déjà mis la main sur Bernardo Silva vendredi pour 50 millions d'euros (voir ici), pourraient rapidement proposer 60 millions d'euros à la Vieille Dame pour Alex Sandro.



**GRIEZMANN PARLE MERCATO, ON N'Y COMPREND PLUS RIEN...**

Mais à quoi joue Antoine Griezmann ? Agacé par les questions sur son avenir, l'attaquant de l'Atlético Madrid a fini par reconnaître qu'un départ était envisageable.

Sur le plateau de l'émission « Quotidien » sur TMC, l'international tricolore a effectivement estimé qu'il avait « 6 chances sur 10 » de rejoindre Manchester United.

De quoi confirmer les informations qui circulent depuis des mois. Autant dire que l'on ne s'attendait pas à un changement de discours pendant la même semaine. « J'espère progresser chaque année et gagner des trophées avec cette équipe », a annoncé Griezmann en se projetant sur une saison de plus à Madrid.

Difficile de suivre la communication du Français. D'ailleurs, l'ancien joueur de la Real Sociedad semble perdu lorsqu'il se plaint de rumeurs qu'il a lui-même lancées. « Tout les rumeurs sont infondées, je suis toujours Colchonero, a-t-il démenti sur Twitter. Mon orientation sera établie après discussion avec mon conseiller sportif. » En attendant, Griezmann ne ferme pas la porte à un départ...

**Nouvelle offre de 42M€ pour Rodriguez ?**

Peu utilisé par Zinédine Zidane, James Rodriguez pourrait bien quitter le Real Madrid cet été. Alors que le joueur serait pisté par Manchester United, l'Inter aurait accéléré sur le dossier.

Arrivé au Real Madrid à l'été 2014 en provenance de l'AS Monaco, James Rodriguez n'a jamais réussi à s'imposer durablement dans l'effectif madrilène. Souvent sur le banc cette saison, le milieu colombien n'a été que très peu utilisé par Zinédine Zidane dans les moments importants. En manque de temps de jeu James Rodriguez souhaiterait quitter les Merengues cet été. Alors que l'international colombien privilégierait un départ vers Manchester United, l'Inter Milan ferait le forcing pour le recruter.

**Une offre de 42 M€ de l'Inter ?**

Selon les informations de AS, l'Inter aurait fait une première offre de 42 millions d'euros au Real Madrid pour transférer James Rodriguez. Le média espagnol affirme toutefois que la direction madrilène ne voudrait se séparer du joueur acheté 80 millions d'euros pour une somme aussi faible. Le dossier pourrait s'accélérer après la finale de la Ligue des champions le samedi 3 juin. >

**Zidane veut des joueurs à 100%**

Zinedine Zidane veut des

Zinedine Zidane veut des joueurs à 100% concentrés sur leur objectif et le leur a fait savoir.

La Ligue des champions et rien d'autre. Zinedine Zidane a demandé à ses joueurs d'être concentrés et de ne pas penser à leurs situations personnelles.

Zidane aurait lui même obtenu du Real Madrid que sa prolongation de bail ne soit annoncée qu'après la finale de la C1 ne soit disputée selon Marca.

Zizou aurait ainsi demandé à ses joueurs de ne pas penser à leurs avenir respectifs et autres contrats et de ne plus en parler pour le moment. Le Real défilera la Juve en finale de C1 après avoir passé 13 jours sans compétition.



**Luis Garcia : "Lallana est spécial, comme Coutinho"**

Luis Garcia est conquis par les prestations d'Adam Lallana et pense qu'il va être encore meilleur la saison prochaine. Arrivé contre plus de 20 millions d'euros en provenance de Southampton en 2014, Adam Lallana a mis du temps avant de convaincre du côté de Liverpool. L'international anglais a haussé son niveau de jeu cette saison, à l'image de Philippe Coutinho, et a été l'un des grands artisans de la belle saison des Reds en Premier League. Vainqueur de la Ligue des champions 2005 avec Liverpool, Luis Garcia s'est montré conquis par les prestations d'Adam Lallana.

**Pourquoi David Luiz a quitté le PSG**

Cédé contre 40 millions d'euros l'été dernier par le Paris Saint-Germain, le défenseur central David Luiz (30 ans, 33 matchs et 1 but en Premier

League cette saison) a réalisé une superbe saison du côté de Chelsea. Le Brésilien a expliqué les raisons de son départ du club français.

"Je gagnais à Paris. Je suis resté à Paris pendant deux ans, j'ai gagné tous les titres français possibles et j'avais une belle vie. Donc j'avais tout à Paris et puis j'ai pris le risque de revenir dans un pays qui n'était pas très content de moi et où j'ai été très critiqué. Donc c'est pour ça que c'était un risque. Et j'aime le risque", a concédé l'ancien Parisien en conférence de presse.

## SOUK AHRAS

### Plus de 20 pièces pour l'animation des soirées ramadanesques

Un programme d'animation comprenant 22 pièces de théâtre et monologues est proposé au public par le théâtre régional Mustapha-Kateb de Souk Ahras, a indiqué hier le directeur de cet établissement Youcef Belaïlia. Destinés exclusivement aux adultes, ces pièces à présenter à la cinémathèque en raison des travaux engagés dans le TRSA appartiennent à plusieurs troupes et compagnies d'Alger, Oran, Chelf, Sétif, Boumerdès et Constantine. Mis au point en coordination avec la direction de la culture, ce programme vise à donner de l'animation aux soirées ramadanesques et favoriser les contacts entre les troupes et comédiens, selon la même source. L'opération de requalification du théâtre de Souk Ahras promu en 2008 en théâtre régional prévoit la rénovation des divers réseaux, de la climatisation, de la sonorisation, de la scène et la salle de spectacle de 650 piéces tout en préservant l'aspect architecturale de l'édifice, assure-t-on à la direction de la culture.

## GUELMA

### Réception de deux nouveaux lycées pour la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Guelma sera doté de deux (2) nouveaux lycées dans les communes de Tamlouka et de Khezerra à réceptionner dès la prochaine saison scolaire 2017-2018, a-t-on appris hier du directeur de l'éducation.

Les travaux de construction de ces deux infrastructures scolaires ont atteint un taux "satisfaisant", a indiqué Mourad Kadiri, précisant que la réception de ces deux établissements portera à 39 le nombre des lycées répartis à travers les communes de la wilaya de Guelma.

La réalisation de l'établissement de l'enseignement secondaire de Tamlouka, située à 60 km au sud du chef lieu de wilaya, permettra aux lycéens qui faisaient le déplacement quotidien pour atteindre les lycées de la commune d'Oued Zenati "de meilleures conditions de scolarisation", a ajouté la même source. Le nouveau lycée de la commune de Khezerra (15 km au sud de Guelma), actuellement en cours de réalisation remplacera l'ancien établissement scolaire dont l'état de la bâtisse n'assure pas les conditions adéquates à la scolarisation, a-t-on expliqué, soulignant que la nouvelle infrastructure accueillera les élèves de plusieurs communes et groupement d'habitat, notamment le village de Chorfa Ahmed de la commune Boumahra Ahmed.

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Guelma bénéficiera de la réalisation de plusieurs projets du cycle secondaire, a-t-on noté, précisant qu'un lycée sera réalisé au plan d'occupation du sol (POS) au chef lieu de wilaya et un autre sera concrétisé dans la commune de Belkhir.

## ALGÉRIE - PALESTINE

### Création de l'Association de fraternité algéro-palestinienne pour le raffermissement des liens de fraternité et de solidarité

Une Association de fraternité algéro-palestinienne vient d'être créée à Alger pour le raffermissement des liens de fraternité et de solidarité entre les deux peuples et le soutien des Palestiniens et leur lutte contre l'occupation.

Lors de la réunion constitutive tenue sous le slogan «L'Algérie avec la Palestine qu'elle ait tort ou raison», le président de l'Association, Achour Moussa, a affirmé que «la cause palestinienne demeure la cause axiale de tous les Hommes épris de liberté à travers le monde» s'engageant à oeuvrer davantage à l'intensification des efforts pour soutenir le peuple palestinien, notamment les détenus en grève de la faim dans les prisons de l'occupant, qui font face à l'injustice avec des ventres vides.

Revenant sur les relations étroites et séculaires entre l'Algérie et la Palestine, M. Achour a rappelé que l'Algérie a été le premier pays à abriter le bureau de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1988 et que la proclamation de l'Etat Palestinien a eu lieu depuis Alger.

De son côté, le représentant de l'ambassade de Palestine s'est félicité de cette initiative, exprimant le souhait qu'elle constitue «un levier pour la consolidation des relations historiques entre les deux pays».

«Les relations entre l'Algérie et la Palestine dépassent la cadre officiel et ne peuvent, de par leur ancrage populaire, culturelle et de lutte,



être restreintes à un cadre, à une structure ou à une organisation», a-t-il ajouté.

Concernant les détenus palestiniens en grève de la faim, le diplomate palestinien a précisé que leurs revendications sont, principalement, d'ordre humanitaire et que le traitement que leur réserve l'occupant est contraire aux lois internationales, appelant la communauté internationale et organisations des droits de l'Homme à soutenir ces détenus qui «souffrent de l'injustice de l'occupant et de la politique de deux poids deux mesure en matière de droits de l'Homme». Lors de

cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des représentants des deux chambres du Parlement, de membres du corps diplomatique, des personnalités révolutionnaires algériennes et des représentants de la société civile des deux pays, il a été projeté un documentaire retraçant les moments forts de la solidarité populaire et officielle entre l'Algérie et la Palestine depuis l'occupation française en Algérie à ce jour.

Des personnalités révolutionnaires et médiatiques ont apporté leur témoignage sur les relations algéro-palestiniennes.

## ALGÉRIE-INDONÉSIE

### L'Algérie condamne «vigoureusement» l'attaque terroriste dans un terminal de bus à Jakarta

L'Algérie a «condamné vigoureusement» vendredi la lâche attaque terroriste perpétrée mercredi dernier dans un terminal de bus à la capitale indonésienne, Jakarta, dans laquelle sont tombés trois policiers. «Nous condamnons vigoureusement la lâche attaque terroriste qui a ciblé mercredi dernier un terminal de bus à Jakarta (Indonésie), dans laquelle sont tombés



trois policiers», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étran-

gères, dans une déclaration à l'APS. «Nous présentons nos condo-

léances aux familles des victimes et exprimons notre solidarité avec le peuple indonésien frères, de même que nous réitérons notre appel pour une conjonction des efforts et une unité d'action pour faire face au terrorisme qui menace la quiétude des peuples et la sécurité des Etats», a ajouté le porte-parole du MAE.

## SELON LE PRÉSIDENT DU HCI, ABDALLAH GHOULAMALLAH :

### «La notion de takaful en assurance n'est pas antinomique avec l'islam»

Le takaful (mutualité) n'est pas antinomique avec l'islam du fait qu'il intègre la nécessité de mutualiser les risques, a indiqué le président du Haut conseil islamique (HCI), Abdallah Ghoulamallah, même s'il admet que beaucoup de confusions existaient au sein de la société à cet égard.

Le takaful est un concept qui n'est pas étranger à la religion et cette notion a même sa place dans le concept de la zakat et de l'entraide entre les Musulmans ou encore dans la mutualisation des risques, a précisé M. Ghoulamallah, lors d'une conférence organisée jeudi à Alger par le HCI sur l'assurance takaful.

Selon lui, la nécessité de la mutualisation des risques pour alléger le poids des catastrophes qui touchent la communauté nécessite le recours à l'assurance, en faisant néanmoins observer qu'il y a beaucoup de confusion au sein de la société pour savoir si l'assurance est



licite car il y a divers types de contrats qui ne sont pas tolérés par la religion.

Le président du HCI a aussi évoqué la nécessité d'une réflexion sur un système de ristourne si la

cadence des sinistres et des événements survenus n'est pas élevée et que des fonds s'accumulent dans la trésorerie des compagnies d'assurance.

De son côté, Mohamed Boudjella, professeur en sciences économiques à l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila, qui a déjà eu à effectuer des formations au profit du ministère des Finances sur le thème du takaful, a souligné que certaines compagnies d'assurance proposent ce type de services en Algérie en citant Al Baraka wa Al Amane.

Le directeur général de Salama Assurance Algérie, Mohamed Benarbia, a évoqué l'action de sa compagnie dans ce domaine. Takaful est un type d'assurance islamique dans lequel les membres mettent de l'argent en commun pour bénéficier d'une garantie mutuelle contre pertes et dommages.